

BIOTEOS : DES MICROALGUES POUR DEPOLLUER L'AIR P.40

Décembre - Janvier 2022

Éco121 (#116)

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

« Relocalisation »,
« réindustrialisation »,
« made in France »,
« souveraineté » :
l'industrie revient au galop
dans le discours public
et la politique économique,
avec une grosse salve
d'investissements.
Est-ce le printemps d'un
renouveau industriel
durable dans notre région ?
Notre enquête. **P.12**

INDUSTRIE LE GRAND RETOUR ?



**JEAN-MARIE SAVALLE (ISAGRI),
DRESSEUR DE LICORNE AGRICOLE** P.10

4-11

Tendances

- **Top** : Le bureau lillois en pleine reprise
- **Portrait** : Jean-Marie Savalle, dresseur de licorne agricole

12-20

Grand Angle

- **Industrie** : le grand retour ?
- **Interview Denis Dauchy (Edhec)** : « On ne retrouvera pas la structure d'emploi d'il y a 30 ans »

22-36

Territoires

- **Vivalley Center dans les starting-blocks**
- **Fusion de la Société Générale et Crédit du Nord** : « On est impatient d'y être ! »
- **Logistique** : Ciuch passe la surmultipliée
- **Automobile** : Vive tension sur les équipementiers régionaux

38-43

Entreprendre

- **Traitement des déchets infectieux**: Ecodas, boosté par l'international
- **Bioteos utilise des microalgues pour dépolluer l'air**

46-48

Détente

- **Yves Saint Laurent, l'intemporel**
- **Gastronomie** : Renaissance réussie pour le Petit Boulevard

Photo de Une : avec l'aimable autorisation d'Aquarese

Cette publication contient pour certains destinataires un document d'une page pour Bignon Lebray / un document d'une page pour QuinteSens

édito

Oui, l'industrie a de l'avenir !

Lorsque, comme l'auteur de ces lignes, on a assisté impuissant il y a 25 ans à la disparition inéluctable de l'industrie textile régionale, on peine à croire au rebond de l'industrie. A l'époque, les accords multifibres laissaient entrer sur le sol communautaire des produits bon marché réalisés dans le monde entier, en-dehors de toutes les normes sociales et environnementales qui pesaient sur nos textiliens régionaux. Combien d'entre eux sont-ils alors partis au tapis, faute de pouvoir financer une station d'épuration ou de pouvoir réinvestir dans des productions d'avenir.

Et pourtant ! Le climat a d'abord profondément évolué : comme pour le nucléaire, l'opinion s'est retournée. 20 ans de désindustrialisation ont beaucoup enseigné des excès du tout tertiaire. L'ambiance est à nouveau propice à l'industrie. La crise sanitaire a montré combien la souveraineté d'un pays passait aussi par la capacité à faire lui-même. Le plan France Relance a donné un véritable coup de fouet à la fois technique mais aussi psychologique à l'industrie.

A juste titre ! Les savoir-faire et l'inventivité technique qui se déploient derrière les murs de nos usines sont souvent exceptionnels. Les carrières y sont belles, les salaires souvent meilleurs. On y trouve aussi une solidarité, un esprit de proximité voire de famille à part. D'un point de vue macroéconomique, la richesse créée par le monde de la production rejaillit sur le territoire, les sous-traitants, l'écosystème pour reprendre un mot un peu galvaudé. Un emploi industriel en génère au moins 2,5 en aval, voire bien plus dans certains secteurs comme la pharmacie. Même les collectivités, dont beaucoup se pinçaient le nez en parlant d'industrie il y a encore quelques années, ont bien compris à quel point ces activités étaient stratégiques pour la dynamique globale de leur territoire. D'autant que l'industrie d'aujourd'hui, 4.0, digitalisée, respectueuse de l'environnement, sobre, n'a plus rien à voir avec le monde de Germinal.

La renaissance industrielle que nous vivons n'est certes qu'un début, mais il faut à tout prix entretenir ce retour de flamme et le faire prospérer, c'est un gage de rebond pour le pays tout entier. A condition de ne pas surimposer ou surréglementer nos producteurs face à la concurrence mondiale.

Ce sujet méritait bien un numéro d'Eco121.

Bonne lecture.

OLIVIER DUCUING
Directeur de la rédaction



Photo © Laurent Scavone

À propos d'Eco121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par trois collègues d'actionnaires représentatifs de l'économie des Hauts-de-France. Le principal pool, de 56%, est constitué de 35 chefs d'entreprises. Le deuxième collègue, financier, rassemble Finorpa, Nord Création et le CEHDF qui contrôlent 33% des parts. Le dernier bloc est détenu par la Voix du Nord (11%) au titre du collègue professionnel. L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires. Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr) où il diffuse un flux régulier d'actus, sur LinkedIn et sur twitter (@eco121).

Éco121

est édité par Ecopresse, SAS au capital de 162 KC
Siret 528 819 485 00038
Siège social :
Ecopresse - Parc Riveo
300 rue de Lille -
59520 Marquette-lez-Lille
Tél. : 03 55 33 21 05
redaction@eco121.fr
www.eco121.fr

Directeur de la publication
Olivier Verley
Directeur de la rédaction
Olivier Ducuing
Journalistes
Julie Kiavué
Guillaume Roussange

Ont participé à ce numéro
Anne Henry-Castelbou
Didier Nicolas

Publicité
La Voix Médias
Tél. : 03 20 78 42 34
contact@lavoixmedias.com
Secrétariat général
Krisztina Bonieux
Tél. : 03 55 33 21 05
Directeur artistique
Grégory Leduc
Imprimeur
La Presse Flamande,
rue du milieu
59190 Hazebrouck
ISSN : 2109-3792
Dépôt légal : à parution



Dictionnaire amoureux



Il n'existait pas encore de dictionnaire amoureux de l'Entreprise et de l'entrepreneur. C'est chose faite par les éditions Plon, sous la direction de Denis Zervudacki. 89 auteurs y ont contribué parmi lesquels pour notre région Jean-Pierre Letarte, Christophe Bonduelle, Edouard Roquette et Gérard Mulliez. Plon, 720 pages, 26 €.



VOTRE TOP 5

Les actus les plus lues sur notre site eco121.fr

- [1] Publicis s'offre un campus XXL à la hauteur de ses ambitions
- [2] Olivier Brolli nouveau patron de Diagast
- [3] Bio : L'enseigne BBG dans la panade
- [4] Premier millésime bien fourni pour Regain 340
- [5] Société Industrielle du Nord : Baron sacré grand prix 2021

3

C'est le nombre de prix remportés par Blancheporte en quelques semaines : grand prix régional de l'entrepreneur de l'année EY, prix spécial EY à Paris, et enfin la mention or aux trophées de l'économie responsable fin novembre.

Bonnets relocalisés

« Fabriquer là où nous consommons, c'est possible ! » L'entreprise familiale de Grégory Marchant, Union Textile de Tourcoing (UTT), le fait chaque jour. Le filateur et teinturier vient de se doter d'un atelier qui réalise le rêve de



Décathlon : concevoir en France son bonnet Wedze, de A à Z. De la production du fil jusqu'au tricotage, au contrôle qualité et à l'assemblage. Un bonnet devenu 100% local donc, après avoir été en partie fabriqué en Chine.

Flunch sort de l'ornière

L'enseigne d'Agapes Restauration est sortie de sa procédure de sauvegarde, avec même en perspective un plan d'investissement de 135 M€ « pour régénérer la marque » dans un plan à cinq ans. L'entreprise de la galaxie Mulliez doit au final fermer 49 restaurants avec près de 1000 licenciements. Flunch annonce espérer un retour à l'équilibre en 2022.



Art et Industrie

Valoriser l'industrie par ses déchets ... WeFabArt en fait le pari. Ce mouvement collaboratif, mené par la co-dirigeante de Mäder Corinne Molina (photo), est né l'an dernier au sein de la Société Industrielle Nord de France (SINF). Il rassemble artistes, étudiants et industriels autour de la création d'œuvres fabriquées à partir des déchets d'une entreprise industrielle. En 2022, l'objectif est d'atteindre les 10 co-crétions artistiques régionales. « On cherche des entreprises volontaires, et des sponsors ! » L'appel de Corinne Molina est lancé.

Arnaud Marion lillois

La figure bien connue de la gestion des crises et de la transformation des modèles économiques des entreprises pose ses valises à Lille.

A l'origine du fonds FE2T (Eco121 n° 107), celui qui aura sauvé aussi bien le Vélib à Paris que les pianos et la salle Pleyel ou encore le groupe Doux Père Dodu implante à Lille son école pour dirigeants IHEGC (Institut des Hautes Etudes en gestion de Crise).



Faites équipe avec le Groupe IRD

Le réseau des entrepreneurs investisseurs

Les entrepreneurs investisseurs :
issu du monde des entrepreneurs des
Hauts-de-France, le Groupe IRD est
un acteur majeur du développement
économique du Nord de Paris.

Le Groupe IRD conjugue 3 métiers :



**Capital
investissement**



Conseil



Immobilier

Depuis sa création en 1990, le Groupe IRD a accompagné
plus de 2 500 entreprises sur l'ensemble de ses métiers.

355

transmissions
d'entreprises
réussies

348 M€

de total bilan

300 M€

d'actifs immobiliers

23,3 M€

injectés dans
l'économie



INDUSTRIE
NORD-DE PARIS

www.groupeird.fr

Top

LE BUREAU LILLOIS EN PLEINE REPRISE



Après une année 2020 historiquement basse, plombée évidemment par la crise sanitaire, le bureau lillois se réveille. Le dernier trimestre 2021 a marqué une forte reprise d'activité qui, conjuguée avec la bonne dynamique des petites surfaces en début d'année, place Lille à nouveau sur sa moyenne annuelle des dix dernières années. Avec un troisième trimestre très actif, le marché retrouve cette année sa moyenne annuelle décennale. Les transactions progressent ainsi de 61% sur un an. Au troisième trimestre, le nombre de transactions s'est envolé de 60%, avec 302 opérations. Au total, le marché atteint 145 000 m² commercialisés sur les neuf premiers mois de 2021, soit près de 200 000 m² sur douze mois glissants. Signe de cette santé recouvrée, la valeur prime enregistre une hausse, avec un pic à 300 € hors taxes par mètre carré et par an en cœur de Lille, et de 240 € pour Euralille.

Flop

BUS ÉLECTRIQUES : LE CHINOIS BYD FAIT UN FOUR

C'est ce qu'on appelle un vrai flop. Trois ans seulement après le démarrage de la production, l'usine BYD de Beauvais, spécialisée dans l'assemblage de bus électriques, va fermer. Le groupe chinois aux 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires, qui aura investi 10 M€ sur place, n'est pas parvenu à convaincre les acheteurs français et renonce à son projet qui devait générer 100 personnes au démarrage, 600 voire un millier à terme.

Seuls trente bus sont sortis des chaînes d'assemblage et une trentaine de salariés ont été recrutés. Les aides promises par les collectivités, qui devaient se déclencher une fois le seuil des 100 personnes atteint, n'ont donc pas été versées. Selon les observateurs locaux, BYD a commis l'erreur stratégique de miser son développement sur les futures commandes de la RATP, qui a préféré des constructeurs majoritairement européens. Le



site beauvaisien, une ex-friche Michelin de 30 000 m², devra trouver une nouvelle vocation. La communauté d'agglomération du Beauvaisis affirme avoir déjà des contacts avec des repreneurs potentiels. Selon BYD, les dix salariés actuellement en poste feront l'objet d'un plan de reclassement dans d'autres entreprises de la région.

« Nous allons devenir le premier incubateur zéro carbone sur la planète d'ici 2030 »
l'engagement de **Nicolas Brien**, le nouveau président d'Euratechnologies, devant le Comité Grand Lille.



"Nous souhaitons être en mode accueil, ni trop ambitieux, ni trop prétentieux"
François-Xavier Villain,

maire et président de l'agglomération de Cambrai, à l'occasion de l'implantation de Patatam sur son territoire (lire p 31).

« Je ne suis pas certain à titre personnel que le véhicule électrique soit la bonne réponse à notre planète »
Fabien Derville, président de Mobivia et de Décathlon, lors d'une conférence chez Meeschaert sur la mobilité.

“500 entreprises en Hauts de France sur 7000 accompagnées en France, ce n’est pas normal, on doit faire beaucoup plus !”

Christophe Deldycke,

président de la commission action régionale de France Invest à l’occasion d’une rencontre des professionnels du private equity à Entreprises & Cités, le 15 novembre.



« Il ne faut plus parler « des industries » mais de « l’industrie »

Sébastien Bremer,

président de la Société Industrielle Nord de France, aux Trophées de l’industrie le 18 novembre.

« On fait des choses extraordinaires dans cette région, mais l’important c’est la massification : il faut faire x10, x100, x1000”

Frédéric Motte,

président de la Mission Rev3, devant le Comité Grand Lille du 19 novembre consacré à l’action contre le changement climatique.



« C’est aujourd’hui probablement le plus beau site industriel que vous pouvez trouver en France »

Didier Leroy,

président du conseil d’administration de Toyota Motor Europe, à l’occasion des 20 ans de l’usine Toyota d’Onnaing dont il fut le pionnier.

“Jamais notre région n’a connu une telle mobilisation de moyens financiers en faveur de nos hôpitaux et structures de soins”

Pr Benoît Vallet,

directeur de l’ARS, à propos du plan de 1,4 Md€ annoncé par Emmanuel Macron, lors de sa visite dans le Nord.

Sur
LinkedIn

Il y a 100 ans, madame Claire Émilie Morel inscrivait le #furetdunord au

registre du commerce de Lille. Objet : « librairie, imprimerie, papeterie ». Depuis il n’a cessé d’innover et a révolutionné la librairie. Notre job: penser le futur, ancrés a de solides et belles racines.

Pierre Coursières,

Pdg du Furet du Nord, à l’occasion des 100 ans de l’enseigne.

• **3 décembre** : Rencontre Entreprises et Territoires, siège de Région, 10h à 16h

• **3 - 5 décembre** : Salon Made in Hauts-de-France, Lille Grand Palais

• **7 décembre** : “Investissez dans l’économie réelle, découvrez l’activité de business angels”, un événement BeAngels, Edhec et France Angels, Campus Jean Arnault à Roubaix, 18h

• **9 décembre** : Soirée Invest’innove, siège Banque populaire du Nord, 17h30

• **9 décembre** : CCI digital night, CCI Grand Lille, 19h

• **10 décembre** : Gala de l’international, CCI Grand Lille, 18h

• **14 décembre** : “Chantier du Canal Seine-Nord : quelles opportunités d’affaires ?”, siège de Région, de 9h à 12h30

• **16 décembre** : Rencontres industrielles régionales

> Etude

La transmission des ETI familiales : un enjeu de compétitivité et de souveraineté économiques

Telle est la principale conclusion de l'étude menée par KPMG France et le Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire (METI) qui ont analysé ce point de passage obligé dans le cycle de vie des ETI.

Le processus de transmission est progressif et s'inscrit dans la durée

Le premier constat de cette étude est que le processus de transmission s'inscrit dans la durée : de 6 à 10 ans en moyenne. Cela s'explique tant par l'environnement juridique et fiscal que par les enjeux relationnels et managériaux d'une transmission. La dimension humaine est en effet essentielle dans un processus de transmission et exige de l'anticipation, ne serait-ce que pour acculturer une nouvelle génération de dirigeants aux réalités de l'entreprise. La succession se prépare en amont : 50 % des dirigeants interrogés affirment qu'ils se destinaient à reprendre l'entreprise familiale; parmi eux, 70 % ont choisi leur formation dans ce but. En outre, dans 60 % des cas, une période d'accompagnement entre le donateur et le repreneur est mise en place préalablement à la transmission. Pour 60% des dirigeants interrogés qui envisagent la transmission dans les cinq à dix ans à venir, le successeur travaille déjà au sein de l'entreprise, presque toujours à un poste

de direction ou d'encadrement. Enfin, dans près de 70% des cas, la transmission familiale a été l'unique solution envisagée pour reprendre l'entreprise.

Malgré le Pacte Dutreil, le cadre juridique et fiscal est jugé trop complexe et peu favorable à la transmission

Depuis 2003, le Pacte Dutreil est l'outil juridique français visant à promouvoir la transmission des entreprises familiales. Il a mis fin à une situation très défavorable provoquée par la hausse des droits de succession au début des années 1980, qui a provoqué la vente de nombreuses ETI familiales à des actionnaires étrangers. De fait, le Pacte Dutreil a été utilisé par 90 % des dirigeants interrogés qui saluent unanimement son existence. Néanmoins, il reste complexe à mettre en œuvre, s'agissant en particulier de réunir les conditions nécessaires à son application. 34 % des dirigeants interrogés affirment ainsi qu'une réorganisation (séparation des activités, création d'une holding animatrice...) de l'entreprise a été mise en œuvre préalablement à la transmission.

Globalement, le cadre juridique autour de la transmission est jugé à la fois rigide, insécurisant et complexe. Le coût de la transmission est par ailleurs considéré comme élevé par une majorité de dirigeants. 61 % d'entre eux estiment ainsi que l'environnement juridique et fiscal français est encore peu favorable à la transmission des entreprises familiales.

La transmission projette l'entreprise dans une nouvelle étape de son développement

La transmission s'accompagne le plus souvent de nouveaux projets pour l'entreprise : si la première motivation des repreneurs est bien d'assurer la pérennité de l'entreprise, la plupart en font également une opportunité pour mettre en œuvre un nouveau projet de développement ou de transformation. Dans la quasi-totalité des cas, la transmission s'est ainsi révélée bénéfique pour l'entreprise, qu'il s'agisse de création d'emplois, de croissance du chiffre d'affaires ou de développement international. La transmission n'est donc pas seulement un passage de témoin : elle est également une opportunité de régénération de l'entreprise dans le respect de son histoire familiale.

Jocelyn Scamps
directeur de région - KPMG Nord
Laurent Prévost
associé directeur - KPMG Lille



Mouvements

> AUCHAN RETAIL

Yves Claude succède à Edgard Bonte au poste de Pdg d'Auchan Retail. Cet ancien de l'ESIAE Business School Paris est un pilier de Décathlon où il restera



40 ans. Il rejoint l'enseigne sportive en 1981 comme manager, avant de gravir les échelons en France et à

l'international. Il fut notamment été directeur général de Décathlon Espagne (1990), Décathlon France (1994), puis Décathlon international (2000). 14 ans plus tard, il est nommé à la direction de Décathlon Asie. En parallèle, Yves Claude a été membre des conseils d'administration d'Auchan Chine et d'Adeo. Chez Auchan Retail, il supervise 180 000 salariés des super et hypermarchés ou encore drives du groupe dans 12 pays.

> SKEMA

A 46 ans, **Denis Boissin** prend la direction du Programme Grande Ecole de Skema. Doctorant en sciences économiques et maître en gestion de l'environnement et du développement durable. Il fut

consultant et auditeur aux Etats-Unis et en France. Il rejoint Skema en 2009 comme directeur scientifique, puis s'envole en Chine deux ans plus tard pour diriger le campus Skema Suzhou. En 2014, retour en France où il prend la tête du programme Bachelor post bac, le



Global BBA. Depuis 2017, il était directeur adjoint du Programme Grande Ecole en charge des primo-entrants à Skema et responsable des concours Grande Ecole.

> CARTER-CASH

William Ternynck, 54 ans, est le nouveau directeur du développement durable (une création de poste) du distributeur de pièces auto du groupe Mobivia. Depuis plus de 30 ans, il évolue dans le secteur du marché secondaire de l'automobile à des postes de direction générale et opérationnelle. Depuis 2012, il



était directeur réseau de Carter-Cash France.

> KEOLIS LILLE METROPOLE

Loïc Freulon devient DRH de l'exploitant du réseau Ilévia, Keolis Lille Métropole. Ce diplômé en affaires internationales dispose de 25 ans d'expérience dans l'amélioration de la performance et l'accompagnement de projets de développement, principalement en tant que DRH, indique Keolis.



De son côté, **Myriam Taghzouti** prend la direction marketing et relation client de l'exploitant. Cette EDHEC débute en 2007 à la SNCF comme responsable marketing client TGV. Elle devient par la suite manager d'équipe commerciale, ou encore dirigeante unité opérationnelle, avant d'être nommée directrice usine transport combiné au fret en 2019.



> PICTANOVO

Grégory Tempremant succède à Guillaume Delbar à la présidence de Pictanovo. Ce docteur en pharmacie, diplômé de



l'Université de Lille et de Sciences Po Paris, est pharmacien à Comines dont il est conseiller municipal, en parallèle de ses fonctions de vice-président à la Région, chargé de l'enseignement et de la recherche.

> FRTP

Frédéric Pissonnier, 60 ans, est élu président de la Fédération Régionale des Travaux Publics. Il a présidé pendant plus de 20 ans l'entreprise Claisse Environnement à Saint-André-lez-Lille, filiale du Groupe Sade. Il dirige aujourd'hui TP APC Solutions à Issy-les-Moulineaux. En région, les travaux publics pèsent 3 Mds d'€ de chiffre d'affaires avec 650 entreprises et 24 000 salariés.



Abonnez-vous en ligne
sur www.eco121.fr !

INFOS 03 55 33 21 05

1 AN
64,90€

ÉCO121

BULLETIN D'ABONNEMENT



OUI, je m'abonne au magazine ÉCO121 pour une durée de :

1 an (10 n°) au prix de **64,90€**

2 ans (20 n°) au prix de **94,90€**

☛ **Abonnement multiple :** nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Règlement

Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse

Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM

PRÉNOM

SOCIÉTÉ / ORGANISATION

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL.

E-MAIL

Ecopresse - Parc Rivéo - 300 rue
de Lille - 59520 Marquette-lez-Lille

> *Portrait*

A full-page portrait of Jean-Marie Savalle, a middle-aged man with grey hair, wearing a dark pinstriped suit jacket, a white shirt, and a light-colored tie. He is standing outdoors, leaning on a blue metal railing. The background shows a modern building with large windows and a green lawn under a clear blue sky.

Jean-Marie
Savalle
*dresseur
de licorne agricole*

TEXTE Guillaume Roussange

En quarante ans, l'ex enseignant chercheur de l'Institut supérieur d'agriculture de Beauvais a fait de son entreprise innovante une licorne européenne des logiciels agricoles. Il ambitionne d'atteindre les 5 000 salariés et les 500 M€ de chiffre d'affaires d'ici 2030.

A 70 ans, Jean-Marie Savalle n'a ni voilier, ni voiture puissante. La réussite de son entreprise, Isagri, le leader européen de l'édition de logiciels pour la comptabilité et le monde agricole, lui permettrait pourtant d'accéder à ces plaisirs bien mérités au terme d'une carrière réussie. Celui qui débuta enseignant au sein de la modeste école d'ingénieur agricole, l'ISAB, devenue UniLasalle Beauvais, n'a-t-il pas fait son entrée, en 2011, au classement des plus grandes fortunes françaises ? « *Très franchement, je ne me vois pas prendre une retraite au soleil, ce n'est pas mon genre* », sourit ce fils d'agriculteurs normands, à l'origine d'un des tout premiers spin-off français.

Soutien indéfectible de l'école

Sa vocation première devait le mener à reprendre l'exploitation familiale. La vie – et des désaccords avec son frère sur la gestion de la ferme – en ont décidé autrement. Et c'est un peu par hasard qu'à la fin des années 1970 il embrasse la carrière d'enseignant chercheur, s'intéressant aux possibilités offertes par la balbutiante informatique. « *A l'époque, un ordinateur, énorme et peu puissant, coûtait l'équivalent de 30 K€ actuels. Il fallait être un peu fou pour croire que l'on parviendrait à imposer des logiciels de gestion dans toutes les exploitations* », s'amuse-t-il. Juste retour de l'histoire, la révolution informatique française va recevoir une aide inespérée venue de l'autre côté de l'Atlantique. En 1981, IBM lance son micro-ordinateur ou PC, ouvrant ainsi l'ère de l'informatique domestique. Malgré la résistance - la franche opposition même - des comptables, Isagri va se développer dans les logiciels

techniques et économiques, permettant par exemple, la gestion des parcelles, des troupeaux, plus tard l'autoguidage ou l'accès à des services météo connectés. A une époque où le mot start-up n'existe pas encore, pas plus que les incubateurs ou autres fonds d'amorçage, Isagri peut compter sur le soutien indéfectible de l'école qui l'a vu naître. Majoritaire, durant dix ans, puis minoritaire pendant quinze, elle se retire du capital ans les années 1990. Depuis, sa croissance – 10 à 15% l'an – n'a jamais fléchi. Grâce aussi à la diversification.

Expertise comptable

En parallèle de ses produits historiques, qui pèsent encore 30% de son activité, Isagri s'est invité dans l'expertise comptable. « *C'est sur ce segment que nous enregistrons depuis cinq ans nos plus belles progressions. Nous sommes le deuxième opérateur français sur ce marché* », souligne le dirigeant. Dès 1997, le groupe s'est aussi doté d'un pôle médias numériques à travers le portail Terre-Net, qui l'a conduit, il y a dix ans, à racheter la France Agricole. Et Isagri a lancé il y a quelques années une quatrième branche dédiée à la création d'ERP pour les acteurs de l'agriculture, les coopératives par exemple. Au total, le groupe cumule 275 M€ de chiffre d'affaires et près de 2500 salariés. Dont un millier à Beauvais, où Isagri bâtit actuellement



la cinquième extension de 9 000 m² de son siège (vue ci-dessous). « *On a opéré un virage en créant un bâtiment en open space, afin de faciliter le déploiement de méthodes agiles de travail* », détaille Jean-Marie Savalle. Fidèle à ses origines paysannes, ce dernier se veut prévoyant. Il a organisé sa succession en faisant entrer ses deux enfants dans l'entreprise: sa fille est aujourd'hui DRH, son fils dirige une filiale à l'international. « *Je n'ai pas encore d'échéance quant à mon départ, mais je ne voulais pas que l'entreprise soit un jour vendue* », dit le dirigeant, qui estime encore avoir du pain sur la planche. « *Mon ambition est qu'en 2030, Isagri compte 5 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires d'au moins 500 M€, c'est-à-dire le n°1 mondial du numérique agricole* », annonce Jean-Marie Savalle ■

“Mon ambition en 2030, être le numéro un mondial du numérique agricole”



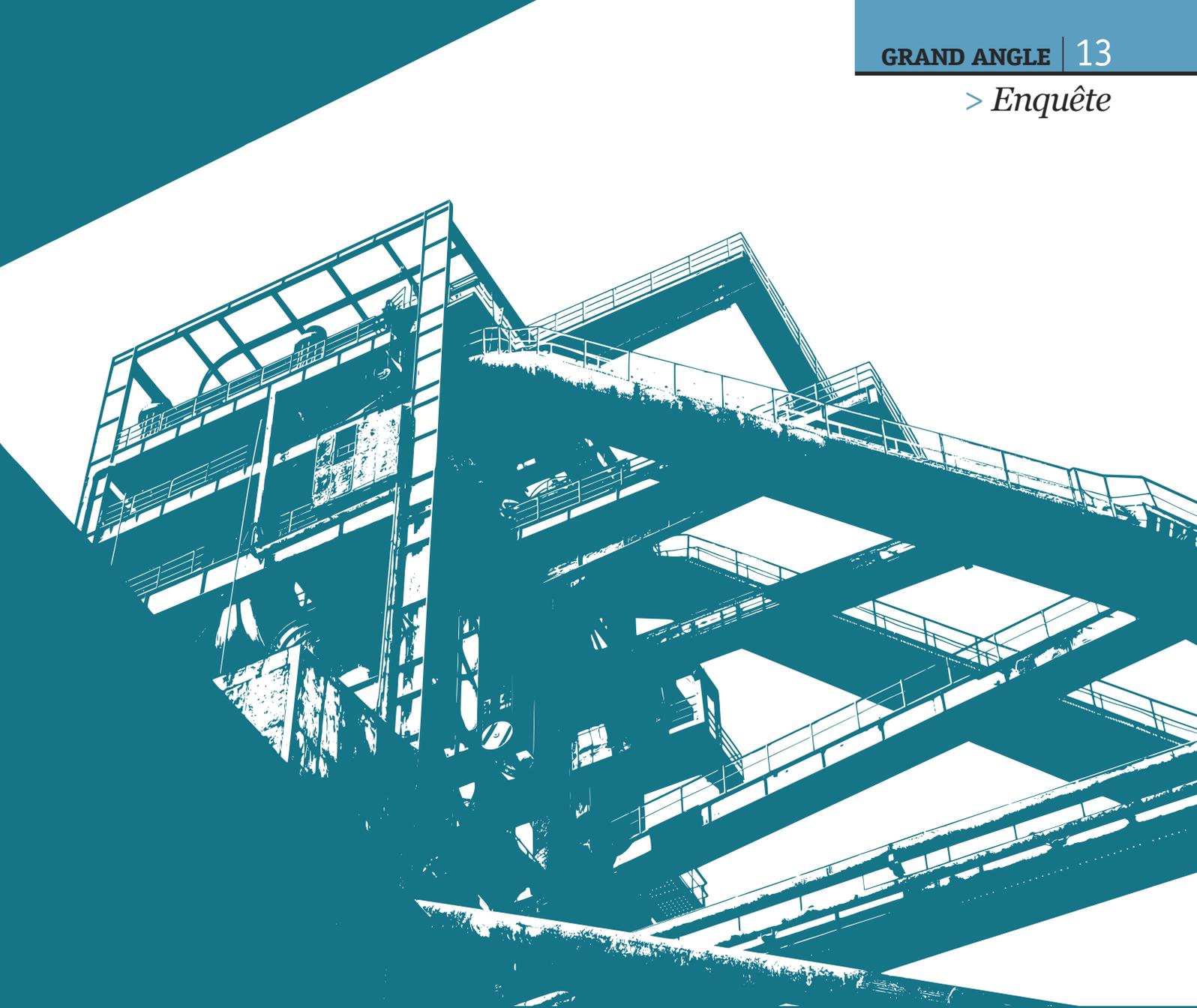
INDUSTRIE

Le spécialiste du textile outdoor Dickson Constant investit 70 M€ dans une nouvelle usine à Hordain.



LE GRAND RETOUR

« Relocalisation », « made in France », « réindustrialisation » : l'industrie fait son grand retour, au moins dans le discours et les dispositifs publics. Finis le tout tertiaire et la France sans usines jadis prêchés par Serge Tchuruk. L'heure est au secteur statistiquement qualifié de « secondaire » mais redevenu prioritaire. La région des Hauts-de-France, au tropisme industriel encore puissant, veut jouer de cet avantage pour rebondir. La réindustrialisation régionale est-elle possible ? Notre enquête.



UR?

TEXTES Olivier Duquing avec Julie Kiavué

Ici la brasserie de St-Omer qui aura investi 180 M€ en 5 ans.



Les industriels se sentent soutenus tout d'un coup alors qu'ils se sentaient les parias de l'économie ». Patrice Pennel, président régional du Medef, ardent défenseur de l'industrie depuis toujours, ne cache pas sa profonde satisfaction face au changement d'état d'esprit très perceptible dans notre pays et dans les Hauts-de-France. « *L'industrie n'est plus un gros mot* », confirme Olivier Hutin, son homologue à l'UIMM. Le mouvement était déjà perceptible, mais la Covid a imposé une prise de conscience de l'importance vitale de conserver un tissu industriel. La dépendance de la France a mis à jour nos vulnérabilités, criantes dans le domaine de la santé, aujourd'hui dans celui de l'automobile, entravée par les pénuries de semi-conducteurs. Plus un discours de candidat à la présidentielle sans référence à l'industrie voire aux relocalisations. Jusqu'au haut-commissaire au plan François Bayrou qui préconise un « *plan Marshall pour la reconquête industrielle et productive* ». Il faut dire que le détricotage industriel a coûté cher à la France et à notre région. La part de l'industrie dans la richesse nationale est tombée à 12,5% (et même 10,1% pour la seule industrie manufacturière), contre

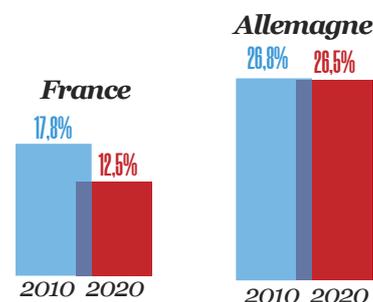


Le groupe familial Meniszez, à Maubeuge, a engagé un plan d'investissement de 100 M€

d'avenir : la décarbonation, les industries stratégiques, les relocalisations », décrypte Laurent Buchaillat, secrétaire général pour les affaires régionales. A travers différents appels à projets, l'Etat a ainsi donné un coup de booster contracyclique bienvenu. « *On aurait pu penser que les investissements seraient orientés vers les grandes entreprises, mais les deux tiers des lauréats sont bien des Pme* », souligne Yannick Jeannin, chef du service économique de l'Etat en région. Les Hauts-de-France ont particulièrement bénéficié de ces subsides, grâce au fort volontarisme local. Près de 1 000 entreprises auront reçu près d'un demi-milliard d'euros (463 M€) pour rebondir, générant un fort effet levier. Soit un résultat largement supérieur au poids économique de la région. « *Il y a une dynamique sur ce territoire, car il y a une histoire, des traditions, des salariés qui ont des compétences et un rapport au savoir-faire industriel* », se félicite Laurent Buchaillat.

La CCI a de son côté identifié 60 projets de relocalisation d'activités industrielles, à l'exemple de Nidaplast, FashionCube ou Safilin (lire p. 39). Au total, ces dossiers pèseraient un potentiel de 1 700 emplois. Ajoutons à cela la première place des Hauts-de-France en matière d'investissement industriel étranger depuis quatre ans (lire p.16).

PART DE L'INDUSTRIE DANS LE PIB



26,5% en Allemagne. En région, les effectifs ont fondu de 14% entre 2010 et 2020. Bien sûr avec les gros dossiers qui ont pu faire les gros titres comme Tim (cabines d'engin, près de Dunkerque), Bridgestone, Whirlpool ou Sambre & Meuse à Maubeuge parmi bien d'autres. Mais aussi à travers les petites restructurations, les disparitions discrètes mais non moins douloureuses en perte d'emplois. Même les collectivités dont la plupart évitait de se positionner sur le champ industriel (aux exceptions très notables de Dunkerque et Valenciennes) n'ont plus d'état d'âme. Illustration : notre région est celle qui compte le plus de zones d'activités labellisées « *sites clés en mains* ». Les treize parcs affichent ainsi la garantie que toutes les procédures préalables ont été purgées et que tout industriel intéressé peut compter sur un délai de réaction très court.

Sujets d'avenir

Ce dispositif est l'un des nombreux outils déployés depuis la crise sanitaire pour doper l'industrie, succédant aux Territoires d'industrie ou au programme Industrie du futur. En région, une mission de réindustrialisation - unique en France - avait même été confiée à Philippe Vasseur avec une priorité sur sept territoires en forte déprise industrielle. France Relance s'est avéré un puissant accélérateur du mouvement, tout en orientant l'investissement. « *On n'a pas fait de la relance juste pour soutenir l'activité, mais vers des sujets*



Cérélia (pâtes prêtes à cuire) investit 60 M€ dans sa nouvelle usine.



Ci-contre, l'usine de dernière génération que Matra Electronique construit près de Compiègne, pour 40 M€



Avec LST, c'est
le coup de foudre assuré!

LST installe et entretient
les défibrillateurs

Contactez-nous

03 28 416 426

defibrillateurs@leboulanger-securite.fr



leboulanger-securite.fr  

CHIFFRES CLÉS

● **Effectifs industriels**
2010 - 2020 : -14%
en Hauts-de-France
(-6,2% France)

● **280 000 emplois**
industriels au T2 2021
-1 000 sur un trimestre
-6 300 (-2,2%) par
rapport à fin 2019

● **19 043 établissements**

Impôts de production

Portés par ces nouveaux courants favorables, les Hauts-de-France pourront-ils réarmer durablement leur tissu industriel ? « Ce sera compliqué de faire revenir des industries, même s'il y a de vrais atouts : les salaires ont monté en Chine, les écarts se sont affirmés entre la production en France ou à l'autre bout du monde. Mais on reste handicapés en France par les impôts de production qui restent élevés par rapport à d'autres pays comme l'Allemagne », analyse Olivier Hutin, qui souligne en revanche l'image positive de la France et une région dont les politiques sont ouvertement pro-industrie. « Bien sûr qu'il faut produire localement, ça fait 20 ans qu'on le dit », lâchait Didier Leroy, président de Toyota Motor Europe lors des 20 ans de l'usine nordiste courant novembre. « A l'époque, tous les constructeurs n'avaient qu'une idée en tête : il n'est plus possible de construire un véhicule en Europe », se rappelle le capitaine d'industrie. Force est de constater que le groupe japonais a pleinement réussi son pari avec le succès remarquable de sa Yaris made in Onnaing qui aura généré ici près de 5 000 emplois directs.

Pour autant, la route ne sera pas pavée de pétales de roses. Le très gros secteur automobile régional (55 000 salariés) est en souffrance aujourd'hui non seulement du fait des pénuries mais aussi de l'abandon accéléré du moteur thermique. L'arrivée des gigafactories ACC (Douvrin) et Envision (Douai) risque bien de ne pas suffire à compenser les secousses chez les fournisseurs de pièces thermiques. Par ailleurs, l'actuelle hausse des prix de l'énergie et des matières premières pénalise fortement nos gros industriels (Arc, Ascoval...), sans parler des difficultés parfois aiguës de recrutement. Et l'arrivée en Europe de produits manufacturés à l'autre bout du monde

LA RÉGION PLÉBISCITÉE PAR L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL ÉTRANGER

Voilà quatre ans que les Hauts-de-France caracolent en tête des régions françaises en matière d'accueil des investissements industriels étrangers. Deux classements font référence en matière d'attractivité économique : celui de Business France positionne la région au deuxième rang en terme d'emplois créés par les investissements étrangers, et première en matière industrielle, devant l'Ile-de-France. Celui de EY, plus généraliste, n'en est pas moins flatteur pour les Hauts-de-France : Toutes catégories confondues, la région occupe la troisième place du podium en nombre de projets. Sur le segment industriel, la région est numéro deux mais sur l'ensemble de l'Union européenne, surclassée uniquement par la Rhénanie du Nord-Westphalie. « Sur 2018-2020, nous sommes la première région européenne sur l'industrie, alors que nous sommes douzième toutes catégories confondues. Cela montre le focus très fort que nous avons sur l'industrie », se félicite Yann Pitollet, directeur de Nord France Invest. 2020, année de grand confinement, aurait pu voir le flux de dossiers s'effondrer. Certains prédisaient une chute de 40% des dossiers. Il n'en a rien été : NFI a enregistré 120 dossiers contre 130 sur l'exercice record de 2019. Le métier de la prospection de projets a du reste évolué considérablement, avec beaucoup plus d'échanges en visio, acceptés désormais même dans cet univers de confidentialité maximale. « En fait, les entreprises ont commencé à enjamber cette crise sanitaire et en ont même profité pour réinvestir au contraire dès 2020 ». Le flux ne se tarit pas non plus cette année. « Notre portefeuille de projets dans le pipe ressort aujourd'hui en hausse de 30% par rapport à l'avant Covid. L'activité est très soutenue », décrit Yann Pitollet qui relève l'effet vertueux du rang élevé de la région dans les classements d'implantation. « Quand on rencontre des investisseurs comme le conseil d'administration d'un groupe américain la semaine dernière, sur un projet en concurrence avec la Pologne, ils se disent que nos arguments ne sont pas de la flûte ».

sans nos contraintes sociales ou environnementales crée la même concurrence déloyale qui, il y a vingt-cinq ans, a déjà détruit notre industrie textile. « La région a un positionnement géographique, une tradition d'entreprises, de savoir-faire, un écosystème plutôt favorable, une volonté des acteurs de jouer le plus collectif possible, mais il ne faut pas se reposer sur ses lauriers », résume le SGAR Laurent Buchaillat.

Le pari industriel de Toyota à Valenciennes il y a 20 ans est un rare contre-exemple au processus de désindustrialisation qui a affecté notre région.



Ici les laboratoires GSK, à Saint Amand, ont annoncé la production d'adjuvant pandémique, qui permettra la création de cent nouveaux emplois.



PLUIE D'INVESTISSEMENT POUR LA FILIÈRE SANTÉ

Au-delà des vulnérabilités mises en évidence sur certains médicaments et dispositifs médicaux pendant la crise, celle-ci a surtout montré l'urgence d'assurer la résilience de notre industrie de santé. Avec les différents dispositifs d'aide à la réindustrialisation et à la relocalisation, « *l'Etat a permis à un grand nombre de projets de passer de l'étape d'intention à celle de concrétisation* », estime Etienne Vervaecke, dirigeant d'Eurasanté. Depuis l'été 2020, le pôle d'excellence régional a recensé une quarantaine de dossiers de réindustrialisation, portant essentiellement sur des extensions de capacités de production. Citons par exemple la nouvelle usine de fermentation de Lesaffre, prévue à Denain en 2024, d'un investissement de 150 M€. Ou encore celle du LFB près d'Arras, qui, grâce à une enveloppe colossale de 550 M€, lui permettra de tripler sa capacité de production de médicaments dérivés du plasma. Dans le versant sud de la région, la filière est aussi perçue comme un facteur de développement industriel. Dernier exemple en date : l'annonce, lors de la visite du président Emmanuel Macron à Amiens, le 22 novembre, d'une nouvelle unité de production pour le groupe pharmaceutique Unither, leader mondial des unidoses stériles. Le groupe devrait investir près de 70 M€ dans le projet, dédié à la fabrication de doses de vaccin, qui devrait entraîner la création de 200 emplois. L'ensemble des dossiers industriels identifiés par Eurasanté représentent 1,5 Md€ d'investissements, et plus de 4 300 emplois nouveaux à court terme, dans une filière régionale qui compte 40 000 salariés. « *Ces dossiers ne constituent que la première vague ! Il y en a d'autres dans les tuyaux* », assure Etienne Vervaecke. ■ **J.K.et G.R.**

PETIT VADEMECOM DE LA RELANCE INDUSTRIELLE

1. FRANCE INDUSTRIE

Organisation professionnelle représentative de l'industrie française créée en 2018
Déclinée localement par des comités régionaux de l'industrie (réfèrent régional : Laurent Bataille, président de Poclair Hydraulics)

Missions : valoriser et promouvoir le rôle de l'industrie ; mener des actions sur les enjeux du secteur tels la compétitivité, l'emploi, les compétences, la transition écologique, l'innovation ou encore la politique industrielle européenne.

2. TERRITOIRES D'INDUSTRIE

lancés en 2018

Missions : accompagner le développement des entreprises situées sur les territoires à forts enjeux industriels (soit 13 intercos en région) ; soutenir les projets financièrement (+1Md€ de budget), administrativement, techniquement et humainement.

3. FRANCE RELANCE (2020-2022)

Missions : accélérer les transformations écologique, industrielle et sociale. Avec pour visée des résultats en matière de décarbonation, reconquête industrielle, renforcement des compétences et des qualifications
Budget : 100 Mds€

4. FRANCE 2030

Dévoilé en octobre 2021

Missions : faire émerger « les futurs champions technologiques » de demain ; développer la compétitivité industrielle ; accompagner les transitions des secteurs énergie, automobile ou encore aéronautique. Avec l'ambition affichée de « *permettre à la France de retrouver le chemin de son indépendance environnementale, industrielle, technologique, sanitaire et culturelle* ». Budget : 30 Mds€ sur 5 ans

LES PROTÉINES, NOUVEAU GISEMENT INDUSTRIEL DES HAUTS-DE-FRANCE

Le chiffre est ahurissant. D'ici 2050, la demande en protéines, au niveau mondial, devrait croître de plus de 30% pour répondre à la fois aux besoins en alimentation animale et humaine. Problème : la production de protéines animales, l'élevage, pèse déjà pour 14,5 % des émissions de CO2, sans compter que la France souffre d'une forte dépendance aux importations, au soja en particulier. Tous les ans, la France importe en effet 3,5 millions de tonnes de soja, dont 700 000 tonnes en provenance du Brésil. Dans le secteur, les grandes manœuvres sont donc lancées pour diversifier les sources d'approvisionnement. En particulier dans les Hauts-de-France où, à l'heure de Rev3, l'enjeu est autant environnemental qu'industriel. La chambre d'agriculture régionale, en partenariat avec des fabricants d'aliments pour l'élevage, dont Novial, filiale de la coopérative Noriapi, travaille à encourager les exploitants à développer les cultures alternatives, le pois protéagineux, la féverole ou la luzerne, et les industriels de l'élevage, tels que Galline ou Lact'Union, à intégrer ces sources protéiniques dans leur filière. voire à recourir à de nouveaux gisements encore plus verts, tels que les produits à base d'insectes, proposés par Ynsect ou Innovafeed.

De son côté, le géant mondial Roquette travaille depuis plusieurs années à la mise au point des futures générations de protéines végétales, par exemple grâce à la transformation de la féverole et du pois jaune. Le groupe a investi 500 M€ dans cette branche dont 11 M€ dans la création d'un centre d'expertise dédié au sein de l'usine de Vic-sur-Aisne. De quoi consolider encore la filière protéines en région qui pèse déjà, selon Nord France Invest, près de 290 M€ de chiffre d'affaires annuel. La région ambitionne de devenir un leader européen du secteur, dès 2025 ■ G.R



Lemaitre Demeestere est spécialisée dans le tissage du lin depuis 1835. Une filière en pleine renaissance.



TEXTILE : APRÈS LA DÉPRISE, LA REPRISE ?

“Il est important de ne pas relocaliser des activités qui ont existé auparavant. Il faut innover, repenser les modèles”

Olivier Ducatillon,
Lemaitre Demeestere

Elle est passée de 170 000 emplois dans les années 50, à seulement 14 000 aujourd'hui. Mais, depuis le début de la crise, la filière textile régionale se voit redynamisée. Le potentiel de réindustrialisation et de relocalisation d'une partie de la production s'illustre à travers plus de 15 projets nordistes labellisés France Relance. Au printemps dernier, le spécialiste du textile technique de Wasquehal Dickson-Constant a annoncé une seconde usine nordiste à Hordain. Un investissement de 70 M€, avec à la clé plus d'une centaine d'emplois à terme. De son côté, la filature Textile de la Thiérache d'UTT, à Trelon, a lancé le projet Refil'On. Une unité industrielle expérimentale, unique en France, de production de fils à base de déchets textiles. En janvier prochain, Béthune accueillera pour sa part la filature de Safilin et une cinquantaine d'emplois. Le mois d'après, Fashion Cube - groupement de six enseignes de prêt-à-porter de la galaxie Mulliez - inaugurera son usine de jeans à Neuville-en-Ferrain. Là aussi, une centaine d'emplois est annoncée, pour la production de 400 000 pièces par an d'ici à 2024. « Personne n'imagine reproduire la totalité ni même la moitié du textile consommé en France, reconnaît Olivier Ducatillon, président de l'UITH et dirigeant du fabricant de tissu Lemaitre Demeestere. Mais imaginons que nous puissions relocaliser quelques pourcents chaque année, c'est tout l'enjeu de la Textile Valley ». Une bannière commune aux acteurs de la filière et aux 450 entreprises textiles régionales, lancée l'été dernier, pour notamment accélérer la réindustrialisation en Hauts-de-France. L'enjeu est important : selon l'Union des Industries, 1% du textile relocalisé en France permettrait de créer 4 000 emplois. ■ J.K.



top!

**Nous accompagnons
vos innovations au sommet.**

ON CROIT EN VOUS. ON OSE ENSEMBLE

La Banque Populaire du Nord accompagne depuis toujours les entrepreneurs. Et qui dit entrepreneuriat, dit startup et innovation.

Nous avons à cœur de soutenir les acteurs de la réussite de demain : en mettant en relation les investisseurs et startupper, et en accompagnant les pépites depuis leur levée de fonds jusqu'à la FrenchTech 120 et le Next 40.

**DE VOTRE PREMIÈRE IDÉE
JUSQU'À LA FRENCHTECH 120
ET LE NEXT 40,
NOUS SOUTENONS
VOTRE CROISSANCE.**

**BANQUE
POPULAIRE** 
NORD

> Interview DENIS

DAUCHY

PROFESSEUR EN STRATÉGIE D'ENTREPRISE ET DIRECTEUR DE L'EXECUTIVE MBA DE L'EDHEC



“ON NE RETROUVERA PAS LA STRUCTURE D'EMPLOI D'IL Y A 30 ANS”

Réindustrialisation et relocalisation sont des termes à la mode. Comment les entreprises s'adaptent-elles au mouvement ?

Il y a une vraie tendance. Mais attention, le mot réindustrialisation est un piège. C'est surtout une néo-industrie - une nouvelle industrie - que l'on voit émerger, impulsée par les nouveaux acteurs. Contrairement à l'industrie que l'on a connue il y a plusieurs décennies, celle-ci n'est pas affaire que de coûts comparés mais plutôt de valeur ajoutée. Aujourd'hui, le marché est défini par le renouvellement de l'offre, la recherche de toujours plus d'authenticité et par le besoin de nouvelles chaînes de valeur. Tous les secteurs d'activité sont en quête de nouvelles ingénieries.

Est-ce cela la « réindustrialisation » : une industrie 4.0 ?

L'industrie 4.0 cache beaucoup de choses, avec des réalités très différentes selon les secteurs. Elle demande du cash, mais aussi des modes

de raisonnement nouveaux. Généralement, on retrouve ces nouveaux raisonnements chez les jeunes entrepreneurs. Ce sont eux qui les inventent. Il y a une nécessité à ce que les entreprises historiques, traditionnelles, se transforment.

Donc, la réindustrialisation prendra racine au sein de filières émergentes...

Ce sont les nouveaux acteurs qui poussent les historiques à se bouger, clairement ! Et c'est visible dans toutes les filières ; le textile, l'agroalimentaire, le retail, etc. Les règles du jeu changent. Les anciens doivent engager des changements de pensée, parfois dans la douleur. Certains ont bien du mal à adopter une nouvelle vision de leur business. Pour autant, rien n'est tout blanc ou tout noir. Je pense que demain plusieurs modèles économiques co-existeront.

La France a-t-elle le terreau favorable au rebond industriel ?

Dans notre pays, nous avons une culture assez bien centrée sur l'innovation. Le bémol est que les budgets alloués sont moindres que ceux observés dans des pays voisins. L'Allemagne, par exemple, investit beaucoup

dans sa R&D. Côté entrepreneurial, il y a des choses assez positives en France. Mais il ne suffit pas d'être un pays de start up, il faut aussi être un pays de scale-up. C'est-à-dire savoir accompagner le développement de

jeunes pousses et réussir à les garder dans notre pays.

Notre région souffre de carence en terme de R&D. Peut-elle, malgré tout, tirer profit de son passé industriel pour relever le pari de la réindustrialisation ?

Je suis plutôt optimiste. Les Hauts-de-

France ont su accueillir de nouvelles filières, même très éloignées de son passé industriel. Mais qu'on se le dise, on ne retrouvera pas la structure d'emploi d'il y a 30 ans. Pour autant, nous avons tout ce qu'il faut pour le développement de la néo-industrie sur notre territoire : le positionnement géographique, le bassin de population, la culture entrepreneuriale. Il existe de vrais réseaux officiels d'entrepreneurs et d'accompagnement de dirigeants nordistes. Ils ne sont pas toujours très visibles, c'est dommage !

Cette culture de la discrétion propre à notre région...

Exactement ! Certains n'ont toujours pas compris que ça devient de plus en plus anachronique. Le « *vivons heureux, vivons cachés* » est mort ! Le marché demande et demandera toujours plus de transparence sur la provenance des produits, le sourcing, etc. Toutefois, attention aux extrêmes : le secret n'est plus de mise, tout comme la communication à paillettes à outrance.

Les Hauts-de-France font feu de tout bois sur plusieurs sujets ; réindustrialisation, rev3, intelligence artificielle... Comme expert en stratégie, qu'en pensez-vous ?

Il faut savoir être résilient, sans se disperser. Mais il faut aussi éviter d'être concentré sur un seul et unique secteur. La bonne stratégie est d'avoir un mix, ne pas hésiter à créer des ponts entre des activités historiques. On a de bons exemples en région, comme le rapprochement des filières santé et agroalimentaire. Et tout cela n'est pas en contradiction avec le développement de nouvelles technologies !

Recueilli par Julie Kiavue



La Chaufferie

Espace Événementiel Lille Métropole

CERTIFIÉE ET ENGAGÉE DANS LA RSE



Séverine PADIE

Directrice Générale

+33.(0).06.12.16.01.61

severine.padie@la-chaufferie.com

Certifiée et engagée dans la RSE



www.la-chaufferie.com



Vivalley Center dans les starting- blocks

Liévin. L'espace immobilier vise à rassembler sur 4 000 m² activité économique et innovation autour du sport, de la santé et du bien-être. Un projet à 8 M€ vieux de près de 10 ans.

« **O**uf ! » Le maire de Liévin Laurent Duporge n'a pu contenir son soulagement le 8 novembre dernier. Et pour cause. Il aura fallu près d'une décennie avant que le territoire de Lens-Liévin n'officialise la pose de la première pierre de son futur Vivalley Center. Si le calendrier est respecté, Vivalley Center ouvrira enfin ses portes en janvier 2023, sur 4 000 m² dédiés aux acteurs économiques du sport, de la santé et du bien-être. L'édifice - signé de l'architecte lillois Luc Dehaene - accueillera notamment une pépinière d'entreprises, un espace de coworking, des salles de formation, mais aussi un « Liv-La Sport », dédié à la R&D et à la veille technologique et scientifique du secteur, des bureaux modulables à louer, ainsi qu'un incubateur de jeunes pousses et projets innovants. Ce dernier a été lancé en 2017 (lire encadré). Il est aujourd'hui installé à l'Arena stade couvert et accompagne une vingtaine de projets pour l'heure.

« On n'aligne peut-être pas les millions ou les milliards comme le RC Lens, mais nous avons une chose en commun : le collectif. Vivalley Center est la preuve du jeu collectif des acteurs du territoire », a déclaré le premier magistrat liévin. Vivalley Center - qui se veut une « vitrine » sur la ville - mobilise la Communauté d'agglomération Lens-Liévin (CALL), l'aménageur Territoire 62, le promoteur constructeur Eiffage im-

mobilier Nord-Ouest, l'agence Arthur Loyd et la Banque des Territoires. Celle-ci injecte un peu plus de 2 M€ au sein de l'équipement, qui représente un investissement global de 8,5 M€. « Il y avait une vraie dimension sportive dans ce projet !, s'amuse Oliver Camau, directeur régional de la Banque des Territoires. Mais aujourd'hui on passe enfin du projet à la réalité ».

Vivalley village

Le Vivalley Center est situé au sein de ce que la CALL appelle le Vivalley Park.

Cette zone d'activités n'est qu'une « petite » partie (7 ha) de l'ensemble foncier de 110 hectares dédié au grand projet Vivalley. En effet, ce dernier comprend d'ores et déjà le Vivalley Campus, qui n'est autre que la centralisation de l'Arena stade couvert, de la faculté des sports de Liévin, le Racing Club de Lens et le complexe aquatique Nauticaa.

A l'avenir, le maire de Liévin espère bien attirer de nouveaux acteurs du sport, de la santé et du bien-être pour poursuivre le développement de son grand village Vivalley ■ J.K.

Les incubés Vivalley 2020

La dernière promo de l'incubateur Vivalley comprend 7 projets :

- **BYBE**, une plateforme de mise en relation des indépendants du sport et des gestionnaires de centres aquatiques, de salle de sport et de remise en forme
- La société de développement et de commercialisation de produits liés à la pratique du Break-Dance **Breaking Agency**
- Le concepteur **Trail Fit**, spécialisé dans les produits de la pratique de trail
- **Phartech**, une solution de diagnostic de pratique et d'entraînement de sportifs à la course à pied
- La technologie de suivi de l'adaptation du corps à la pratique sportive **Be Lab**
- **Sport in work**, solution de mise en réseau des professionnels du sport et du bien-être

Chaque année, l'ADEME soutient plusieurs centaines de projets en Hauts-de-France en faveur de la Transition écologique. Les aides engagées dans la région représentent en moyenne un montant annuel de l'ordre de 65 M€. L'équipe régionale accompagne tous les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) en leur proposant une ingénierie de financement de projets.

EN BREF

Méthane participatif

Une nouvelle unité de méthanisation verra le jour à Solesmes d'ici un an. Porté par 5 exploitations agricoles, le projet associe également la communauté de communes de Solesmes, qui apportera ses déchets de tonte. L'équipement traitera 25 000 tonnes de déchets par an, dont 60% d'effluents d'élevage, mais aussi des déchets d'industries agroalimentaires voisines. L'investissement, de plus de 7 M€, a le soutien de l'ADEME (0,6 M€) et de Bpifrance. Pour en favoriser l'acceptabilité sociétale, les porteurs de Méthasolesmois s'ouvrent aussi au financement participatif, sur la plateforme MiiMOSA, spécialiste des projets pour la transition agricole et alimentaire, pour lever 0,2 M€.

France Cake Tradition décarbone

Le fabricant d'épices et de gâteaux bio se dote d'une centrale solaire thermique sur le toit de son usine de Tourcoing. Objectif : chauffer 3 000 litres d'eau correspondant au volume utilisé pour le nettoyage chaque jour. L'investissement atteint 30 K€, soutenu à 30% par l'ADEME. France Cake Tradition envisage également un projet de panneaux photovoltaïques sur 700 m², pour 2022, candidat au programme de Relance des territoires. La société a par ailleurs engagé un programme de réduction des consommations électriques, mis en place de la cogénération avec ses fours et bâti un entrepôt trois fois plus isolé que la moyenne. « Nous souhaitons à terme être un des acteurs agroalimentaires les plus bas carbone du marché », avance le dirigeant Stéphane Debeunne.

Alimentation régionale : des efforts pour tendre vers un système alimentaire plus autonome et plus durable



La région apparaît actuellement comme excédentaire en terres agricoles par rapport aux besoins alimentaires de ses 6 millions d'habitants. Ce que l'étude baptise son « potentiel nourricier » de la région s'élève à 130%, autrement dit nous pourrions nourrir 1,8 million d'individus supplémentaires.

Malgré cet atout et une puissante industrie agroalimentaire, le système alimentaire des Hauts-de-France présente des fragilités.

Ses capacités de transformation agroalimentaires et les volumes d'emplois associés ne permettent de répondre qu'à 70% à l'ensemble de la demande régionale en produits transformés de qualité.

Sur le volet environnemental, le changement climatique et les dynamiques d'artificialisation des sols et de spécialisation de la production agricole affectent la biodiversité locale et dégradent la qualité des sols et de l'eau.

Les chaînes d'approvisionnement sont sous tension du fait de leur dépendance aux marchés extérieurs aussi bien pour les débouchés des productions régionales que pour l'approvisionnement en intrants agricole.

Une étude menée par l'ADEME (ademe.librairie.fr), intitulée "Résilience alimentaire en Hauts-de-France", propose un diagnostic du système alimentaire régional, de ses enjeux de reterritorialisation, de durabilité et de résilience.

Cette étude inédite propose une vision concertée pour améliorer notablement les potentiels nourricier et agro-industriel de la région, maintenir voire augmenter l'emploi et réduire les pressions environnementales. A travers notamment un renforcement de l'agriculture bio, l'émergence de nouveaux outils de transformation et une évolution des pratiques alimentaires.

Des initiatives remarquables sont déjà à l'œuvre dans la région : citons le Panier de la mer à Boulogne qui récupère les invendus de la pêche et de l'industrie agroalimentaire pour les transformer en barquettes traiteur à destination des banques alimentaires. Ou la communauté d'agglomération de la Baie de Somme qui expérimente avec certains restaurateurs la collecte et la transformation de coquilles de moule en produits dérivés destinés au secteur du tourisme.

Les acteurs publics se mobilisent pour accompagner ces changements avec la mise en place de Projets Alimentaire Territoriaux. Les PAT (dont 18 labellisés en Hauts-de-France) visent à renforcer une alimentation durable et locale. L'ADEME soutient également la mise en place de réseaux, appelés REGAL, pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Ce dernier représente en France près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable, soit environ 150kg/habitant.

Dans notre région, 4 territoires portent un REGAL avec des résultats probants : le Saint-Quentinois, la Communauté de Communes du Sud Artois, la Communauté de Communes de Somme Sud Ouest et le pôle d'équilibre rural et territorial du Pays de Thiérache. Ainsi, les REGAL ont permis de mobiliser autour du gaspillage alimentaire l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire dont au moins 46 000 citoyens, 100 cantines et restaurants et 10 distributeurs ■

PERRINE GILBERT JEAN DUMONT

DÉLÉGUÉE RÉGIONALE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET JEAN DUMONT, DIRECTEUR RÉGIONAL DU CRÉDIT DU NORD.

“ON EST IMPATIENTS D’Y ÊTRE !”

Société Générale et Crédit du Nord vont fusionner leurs réseaux en 2023. Eco121 a souhaité savoir où en était ce projet qui va modifier sensiblement le paysage bancaire régional. Entretien avec Perrine Gilbert, déléguée régionale de Société Générale et Jean Dumont, directeur régional du Crédit du Nord.



En région, comment la fusion de vos réseaux se prépare-t-elle ? Quel poids aura ce nouvel ensemble dans le paysage bancaire régional ?

PG : Notre future région s'étendra sur cinq départements des Hauts-de-France, avec une particularité sur l'Aisne dont une partie sera rattachée à la région Est, et nous aurons aussi une petite excroissance de quatre agences en Haute-Normandie.

JD : Dans les grandes masses, notre produit net bancaire sera d'environ 600 M€, avec 20,5 milliards de crédits à l'économie, autant de dépôts bilantiels (comptes à vue et épargne réglementée) et 13 mds € de conservation gérée (assurance-vie, comptes titres...). Soit 12 à 13% du marché des dépôts et des crédits en moyenne,

avec des départements plus forts comme le Nord et le Pas-de-Calais où nous, Crédit du Nord, avons une emprise historique.

Ce qui vous positionnera comment au sein du nouveau réseau ? A quoi ressemblera-t-il en région ?

JD : Nous serons le troisième ou quatrième, selon qu'on raisonne en clients ou en PNB, derrière nos deux régions d'Ile-de-France, où Société Générale a des parts de marché très importantes, autour de 20%, et Marseille.

PG : Nous aurons à la cible 190 sites, auxquels auront accès tous nos clients. Ce seront donc plus de points de vente pour les clients Crédit du Nord et plus pour les clients Société Générale. Les rapprochements n'auront lieu que dans les villes où nous sommes proches.

JD : Dans nos réseaux, nous avons une trajectoire de transformation

avec des fermetures d'agences et l'abandon de certains territoires. Ce projet va certes permettre des économies immobilières mais surtout de ne plus reculer en terme territorial. Le fait de massifier rend les agences plus grosses, plus résilientes, avec des spécialistes dédiés. Dans les agences, on en fera plus la plupart du temps que ce que nous faisons aujourd'hui. Le client s'y retrouvera.

Les gens sont très attachés à la marque Crédit du Nord. Que deviendra-t-elle ?

PG : la marque finale n'est pas révélée pour l'instant mais le parti pris est de conserver un certain nombre de marques très fortes du Crédit du Nord, et de leur adjoindre un dénominateur commun Société Générale, qui sera révélé courant 2022. C'est une marque très forte, ce serait peu rationnel de l'abandonner.

Que change la fusion pour vos clients chefs d'entreprise ?

PG : Le projet vise à prendre ce qu'on a appelé « le meilleur des deux mondes ». Pour les entreprises, ce sera à la fois plus d'expertise et plus de proximité. On a des experts basés à Lille sur le M & A, les financements structurés, l'ingénierie immobilière. Ce sera aussi plus de proximité avec des décisions plus locales dans l'immense majorité des cas que ça ne pouvait être le cas avec le réseau Société Générale.

JD : Pour l'entreprise, la Société Générale a une taille de bilan que n'a plus le Crédit du Nord. Nous avons un certain nombre de grandes entreprises ou d'ETI où Société Générale n'est pas et où Crédit du Nord joue un rôle presque de second plan. Demain nous allons jouer un rôle de premier plan. La Société Générale apporte son réseau international, des hyperexpertises, des capacités à faire. Sur le marché du professionnel, c'est le modèle Crédit du Nord qui va largement être importé.

La fusion s'accompagnera de 3 700 réductions de postes. Cesserez-vous de recruter ?

PG : Pas du tout ! En 2021 nous aurons encore recruté 1500 personnes et nous allons continuer. On a pris l'engagement de réaliser ces suppressions de postes sans aucun dé-

part contraint. Nous sommes assez sereins sur notre capacité à le faire. Le groupe est un employeur responsable, l'a démontré et le sera encore dans ce projet.

JD : Nous raisonnons sur un temps long, d'ici à 2025. Pendant cette période, le mouvement naturel de départs atteint 1500 par an. L'équation fait que de toute façon, on aura besoin de continuer à recruter.

Pour les Hauts-de-France, les syndicats évoquent 250 à 300 postes supprimés...

PG : C'est une estimation basée sur les agences mais il faut aussi intégrer les sièges régionaux, back offices et le centre d'appels présent dans notre région -il y en a quatre en France.

JD : Cela s'explique parce que le Nord est un gros bassin d'emploi pour nous. L'effectif y est bien plus important qu'ailleurs. L'informatique n'est pas touchée. Vous avez aussi CGI à Marcq-en-Barœul, hors projet, mais qui peut faire partie des solutions de reclassements.

Vous paraissez impatients de voir cette fusion prendre corps...

PG : Oui. Ce projet est offensif, c'est une vraie opportunité pour nous de rebâtir une nouvelle banque, complètement adaptée à un environnement qui a considérablement changé, avec les lames de fond du digital, du RSE, la pression réglementaire, sur

“Plutôt que de continuer dans ce repli progressif qu'on menait de part et d'autre, on change de paradigme.”

les revenus... On y croit tous les deux beaucoup.

JD : Beaucoup de collaborateurs ont aussi conscience que c'est une projection vers l'avenir. Oui, il y a un chemin de transformation, tout ne sera pas facile dans le meilleur des mondes. Mais on a déjà démontré qu'on savait faire ce type d'opérations, et ils ont envie d'y être. On est presque obligés de freiner certaines énergies car on n'est encore qu'au stade de la consultation des partenaires sociaux.

On est impatients d'y être pour se projeter avec un nouveau souffle et réancrer le Crédit du Nord, sous une forme différente.

Vous présentez le projet comme offensif, mais cela n'a pas forcément été perçu comme tel au début, dans un secteur très bousculé par les changements dont vous parliez...

PG : On s'adapte précisément à cette proximité qui n'est plus aussi importante qu'auparavant et nous permet de revoir notre maillage. Plutôt que de continuer dans ce repli progressif qu'on menait de part et d'autre, on change de paradigme. Je pense que c'est une réponse de fond, et très différente de ce qu'on voit par ailleurs. Je pense qu'on sera suivi par d'autres parce que les tendances de fond affectent tous les réseaux de la même façon.

Recueilli par O.D.

> Capital-investissement

Premier millésime bien fourni pour Regain 340

Lille. Le fonds de capital-développement aura investi 20 M€ dans six dossiers pour sa première année.



Regain 340 vient de terminer sa première année d'existence avec déjà une belle dynamique. Dévolu au capital-développement, cet outil doté de 51 M€, associant les caisses de Crédit Agricole de Brie Picardie et Nord de France ainsi que la Caisse d'Épargne Hauts de France a été mis en place en pleine crise sanitaire. Cela n'a pas empêché le fonds de trouver sa place, bien au contraire. Depuis novembre 2020, il a déjà investi dans six dossiers pour un total de 20 M€. Des entreprises de tous secteurs et de toutes tailles, dont le seul point commun est le souhait de croissance. Les deux premières opérations ont porté sur Bow Medical à Amiens (informatisation des

soins critiques, Eco121 n°111) et Naturopera à Bully-les-Mines (production de couches écolo). Le flux d'affaires s'est enrichi en fin d'exercice, avec quatre autres participations. Regain 340 rentre ainsi à bord de l'ETI Sirail, à Crespin, fabricant de câbles ferroviaires et faisceaux électriques, à l'occasion d'une croissance externe en Italie, à travers la société IGM (20 M€). Le groupe compte désormais plus de 1 000 salariés dans six usines, pour un chiffre d'affaires de 70 M€. Le fonds rentre par ailleurs chez Univaimer, un groupe d'agences de voyages basé à Creil (55 en propre, 25 en franchise), qui réalisait avant crise 27 M€ d'activité avec 150 salariés. Enfin, Regain 340 doit finaliser

deux participations : la première, « très minoritaire », chez le fabricant de dentelles Sophie Hallette (Caudry), (photo), pour favoriser sa stratégie à l'international et « soutenir ses projets de transformation destinés à optimiser son infrastructure industrielle ». La seconde sera réalisée chez Ribégroup, à l'occasion d'une double croissance externe. L'entreprise familiale de distribution de produits frais, produits de la mer, fleurs et plantes, a déjà pris le contrôle de son homologue PVM, dans l'est de la France, tandis qu'une autre opération similaire est très avancée en Ile-de-France. Le nouvel ensemble réalise 105 M€ de chiffre d'affaires pour 380 collaborateurs ■ O.D.

> Développement public

La Bibliothèque Nationale implante son pôle presse à Amiens

Amiens. La Bibliothèque nationale de France a retenu l'ex-capitale picarde pour son futur conservatoire national de la presse. 70 à 90 M€ d'investissement sont prévus pour une ouverture en 2028.

La nouvelle était espérée, elle est désormais confirmée. C'est à Amiens que la Bibliothèque nationale de France (BnF) a choisi pour installer son nouveau pôle en région, regroupant un conservatoire national de la presse et un centre de conservation pour les collections de l'institution. Des "magasins de collections hautement technologiques" selon l'Institution, seront installés pour permettre la préservation des documents les plus fragiles, les journaux en particulier. Les collections presse de la BnF comptent près de 300 000 titres, dont des exemplaires inestimables des premiers journaux français, la célèbre Gazette de Théophraste Renaudot, notamment. Choisie parmi 72 autres territoires, dont la communauté d'agglomération Lens-Liévin ou du Douaisis, Amiens a porté le dossier en partenariat avec le CHU d'Amiens, l'Établissement Public Foncier, la CCI Amiens-Picardie et avec l'appui des collectivités locales, la

Région en particulier. Le pôle s'installera au sein de l'ancien hôpital nord, vacant depuis son déménagement, il y a quelques années, au sud de la ville.

« Le projet immobilier de l'ordre de 15 000 m² d'emprise au sol, dont la BnF garantit la grande qualité architecturale, s'intégrera dans un secteur de qualité paysagère marqué par la Citadelle reconverte en pôle Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Picardie Jules Verne », ont indiqué les collectivités dans un communiqué commun. Figurant parmi les plus anciennes institutions culturelles françaises, la BnF cherchait depuis quelques années à rationaliser son parc immobilier parisien. L'ouverture du pôle est prévue pour 2028. Au total, le coût du projet est estimé entre 70 et 90 M€ d'investissement, dont 7 M€ financés par la ville et la métropole. La région, qui a proposé d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, contribuera aussi au financement du projet. « Ce n'est pas seule-



ment une grande nouvelle pour le monde de la recherche, à l'échelle mondiale, cela doit donner aussi aux habitants d'Amiens Métropole un grand sentiment de fierté », a déclaré Alain Gest, président de l'agglomération, en réaction à cette implantation dont l'impact social n'est pas encore précisé ■ G.R.

LMH adopte son programme à horizon 5 ans

Tourcoing. Fort d'une nouvelle présidence, le bailleur social dévoile une feuille de route ambitieuse ; transition énergétique, réhabilitation, innovation...

« Continuer à développer LMH et assurer la paix des locataires dans leur logement ». Trois mois après son élection, Anne Voituriez lève le voile sur les grandes priorités de son mandat. Dans un contexte réglementaire toujours plus complexe, et face à l'urgence énergétique, LMH adopte un plan stratégique à horizon 2026. Avec l'ambition affichée de faire table rase du passé et des « grands ensembles », ces cités HLM bâties pendant des décennies dès les années 60.

Le bailleur métropolitain, basé à Tourcoing, entend offrir « progressivement » à ses locataires « des logements à la performance énergétique classe C », annonce la présidente, également maire de Loos et vice-présidente à la MEL. Un vaste chantier démarré en 2018 à coups de travaux de rénovation et d'isolation lourds de logements occupés. Le bailleur vient de débloquer 1 M€ supplémentaires pour son budget



de remise en état, portant celui-ci à 20,5 M€. Dans les cinq ans, il prévoit la réhabilitation et/ou la déconstruction de 2 350 logements. Et la livraison d'un peu plus de 2 000 nouveaux logements. Sujet épineux puisque LMH doit jongler entre une demande de loge-

LMH emploie 760 personnes pour un parc métropolitain de 32 635 logements et 176 M€ de chiffre d'affaires en 2020.

ments toujours plus importante et l'objectif « zéro artificialisation nette », avec des terrains métropolitains constructibles « devenus du jour au lendemain non constructibles », indique Anne Voituriez.

Côté innovation, LMH mène deux expérimentations. La première est le projet européen Rinno. Le bailleur en est le pilote national avec sa résidence Sarrazins à Wazemmes. Il y teste des technologies visant à démontrer (ou non) la massification de la rénovation énergétique des bâtiments tout en assurant le confort des occupants. La seconde expérimentation est la démarche EnergieSprong, dans laquelle plusieurs acteurs et bailleurs régionaux sont engagés. Objectif : garantir une rénovation à zéro énergie. Chez LMH, l'expérience est menée à La Mouchonnière (Seclin) et représente un investissement global de 5,2 M€ ■ J.K.



Nausicaa : plateforme d'innovation bleue

Nausicaa n'est pas seulement le plus grand aquarium d'Europe. Il est aussi un incubateur de projets innovants à travers sa structure Blue living lab, lancée début 2020. Celle-ci accueillera sa prochaine promo début 2022. Cette année, malgré la Covid, 4 projets axés sur la protection de l'environnement marin ont été accompagnés. **BentiX** développe un drone pour la détection et l'inspection sous-marine en environnements hostiles et difficiles d'accès. Grâce à la culture de microalgues et de plantons, **Copefish** produit la nourriture des larves de poissons de Nausicaa. De son côté, **Prodrone** (photo) modélise en 3D le récif corallien à l'aide de photos prises par drone. Objectif : permettre à des bureaux d'étude par exemple d'établir un état des lieux de la faune sous-marine avant tout projet d'infrastructure. Enfin, **Corail Artefact** ambitionne de préserver les récifs coralliens. Son fondateur, le plasticien Jérémy Gobé, allie dentelle textile et support en matériaux biosourcés et imprimé en 3D pour faciliter la régénération des coraux.



Covid 19 : 4P Pharma signe avec Sanofi

4 Living Biotech, filiale du lillois 4 P Pharma, a annoncé le 23 novembre avoir signé un accord avec Sanofi pour démontrer l'efficacité d'un médicament, le Mozobil, repositionné dans le traitement des détresses respiratoires aiguës liées à la Covid 19. Un essai clinique international de phase 2, portant sur 150 patients, sera organisé au dernier trimestre 2021. Depuis la fondation de 4P-Pharma en 2014, plus de 300 molécules ont été étudiées, une "due diligence" technologique a été réalisée sur plus de 20 d'entre elles, et 3 ont été sélectionnées pour être développées jusqu'en phase clinique. « Cet accord illustre parfaitement la stratégie de 4P-Pharma qui vise à s'adosser à un partenaire stratégique pour accélérer l'accès aux patients de ses programmes d'innovations », se félicite Revital Rattenbach, dirigeante de la biotech de 14 salariés.

Un centre de maintenance d'essieux ferroviaires 4.0

La SNCF va investir 40 M€ dans la construction d'un nouveau centre de maintenance d'essieux à Tergnier (Aisne), où elle dispose d'un centre technique depuis 1858. Objectif : créer, dans un contexte de concurrence accrue, la « référence européenne » du secteur. Pour cela, le nouveau site, dont la construction a été confiée à Ramery, sera équipé des meilleures technologies de pointe, notamment pour la gestion des flux. Les cadences de traitement des essieux doivent en effet croître de 30% pour passer à 12 minutes par unité. « Premier atelier SNCF semi-automatique, le Technicentre Industriel Picardie est en voie de labellisation Vitrine Industrie du Futur », explique la SNCF. Si ce saut technologique n'entraînera pas de créations d'emplois, il permettra au moins de pérenniser ceux existants, l'actuel atelier, vieillissant, n'étant plus compétitif. 300 agents travaillent à Tergnier.



Le capital-investissement veut grossir en région

L'association professionnelle France Invest réunissant le monde du capital investissement tenait réunion à Entreprises & Cités courant novembre, sur fond de très belle dynamique du secteur. Au premier semestre 2021, la profession a investi 228 M€ dans 29 entreprises. Un nombre un peu inférieur à 2019, mais marqué par la forte augmentation du nombre d'opérations de capital en innovation. Ce secteur est passé de 2 à 11 M€ levés, et de 5 opérations à 15 au premier semestre. Au final, 509 entreprises de la région sont accompagnées, un chiffre qui laisse un très gros potentiel de croissance. « Le contexte général pour notre métier est bon. Nous n'avons jamais levé autant d'argent et jamais autant investi », se félicite Christophe Deldycke, président de Turenne Groupe et président de la commission Action régionale chez France Invest.



Publicis : campus XXL pour des ambitions XXL

Le 2e groupe mondial de communication et marketing Publicis Groupe s'offre un campus flambant neuf à Wasquehal.

Sur 5 500 m², il regroupe 300 salariés, jusqu'alors répartis à Lille sur quatre antennes différentes, correspondant aux agences Epsilon, Carré Noir, Publicis Consultants et Content Factory. Baptisé « 5.9 », le nouveau QG nordiste de Publicis est « l'aboutissement d'une ambition d'il y a deux ans », souligne Nicolas Zunz, vice-président de Publicis France. « Nous voulions proposer un guichet unique à nos clients, grandes marques de retail, ou du e-commerce ». Le « 5.9 » est aussi l'opportunité pour Publicis de séduire de nouveaux talents. Le groupe ambitionne 200 embauches supplémentaires d'ici 2023. « Lille a toujours été une implantation stratégique pour nous, poursuit le vice-président. Hors Paris, c'est la seule région française pour laquelle nous avons d'aussi grandes ambitions ».

Bio : BBG dans la panade

L'entreprise de Lezennes Bio Bon Gourmand (BBG) est placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Lille Métropole, avec une période d'observation de trois à six mois. Période durant laquelle elle devra trouver les leviers qui lui permettront de redresser la barre, ou des repreneurs. Après un premier magasin ouvert en 2011 à Marquette-lez-Lille, BBG a par la suite poussé à Outreau, Villeneuve d'Ascq, Petite-Forêt et à Seclin. L'enseigne connaissait déjà des difficultés avant la crise sanitaire. Mais celle-ci semble les avoir accentuées. « Le bio a surperformé l'an dernier car les consommateurs ont eu un semblant de prise de conscience, observe un acteur du secteur. Mais cette bulle qu'a connue le marché en 2020 n'a pas profité à BBG ». Notamment en raison du positionnement géographique de ses magasins : en effet, les points de vente des zones périurbaines ont globalement connu une baisse de trafic pendant la crise (et les confinements successifs), contrairement à ceux de proximité.



Enaco accueille Andera et annonce 30 M€ d'investissement

Nouvelle étape stratégique pour Enaco. La business school en ligne créée par Hélène Lejeune en 2006 vient de conclure un financement mezzanine dit "sponsorless" avec le fonds Andera Partners. L'opération s'accompagne du départ du fonds Re-Sources, qui n'était entré qu'en 2020, et de la reprise de contrôle de 100% des titres par la fondatrice. En parallèle, Hélène Lejeune annonce un programme d'investissement de 30 M€ sur cinq ans afin de « développer Enaco, innover et consolider son offre ». « Mon objectif est d'accélérer la présence d'Enaco en France et à l'international en poursuivant notre mission : favoriser l'accès à l'éducation pour tous ».

Enaco est passée de 11 M€ en 2018 à 26 M€ de chiffre d'affaires attendus en 2021 et vise les 100 M€ à un horizon de cinq ans. L'école roubaisienne, qui emploie désormais 200 collaborateurs, a formé plus de 36 000 étudiants depuis sa création, à travers 57 formations.



Protéine de pois : Roquette ouvre la plus grande usine mondiale

Après une longue gestation et un investissement majeur, le groupe familial Roquette ouvre sa nouvelle usine canadienne de protéines de pois. L'unité est basée à Winnipeg, au cœur du Manitoba, la région la plus productrice de ce protéagineux au monde. L'usine, qui s'étend sur 2 ha bâtis, offre une capacité de valorisation de 125 000 tonnes par an de pois jaune, alimentée en énergie à 100% par l'électricité hydroélectrique. Le groupe a mis sur la table un demi milliard d'euros sur la période 2015-2020 dans ce champ des protéines végétales : outre l'usine canadienne, Roquette a dopé son site de Vic-sur-Aisne, mais aussi multiplié les acquisitions et prises de participation. « Le secteur alimentaire des protéines végétales a besoin d'investissements, d'expertise et d'innovation pour répondre à la demande mondiale croissante, et Roquette apporte toutes les réponses », affirme Jeremy Burks, vice-président senior en charge des protéines végétales. Fondée en 1933, Roquette réalise un chiffre d'affaires global de 3,5 Mds € et emploie 8 360 salariés.



Logistique : Ciuch passe la surmultipliée

La logistique est au cœur de tous les enjeux de mutation de la distribution, des modes d'achat du consommateur, avec un appel d'air énorme du e-commerce renforcé pendant la crise sanitaire. Une tendance qui fait les affaires de Ciuch. Le spécialiste de la mécanisation des flux logistiques connaît un essor important qui l'a porté de 13 M€ d'activité en 2017 à plus de 21 M€ l'an dernier. Cette année, l'entreprise de Francis Ciuch achèvera l'exercice à 29 M€ et le dirigeant projette une perspective de moyen terme prudente à 50 M€. « Nos clients investissent massivement », souligne-t-il, évoquant une croissance de 15% du secteur de la logistique. La société vient de signer un partenariat de deux ans avec Exotec, spécialiste des robots logistiques, qui connaît elle-même un envol spectaculaire. Au point d'être présente au rang de future licorne industrielle. Ciuch fournira les modules « order mover », correspondant au poste de ventilation des produits. L'entreprise, qui ne communique pas sur le volume d'affaires que représentera cet accord, compte sur la sous-traitance pour pouvoir assumer la montée en puissance sur cette activité. Mais elle table sur un autre relais de croissance puissant.

Tourcoing. Le groupe spécialisé en mécanisation des flux logistiques vient de signer un partenariat avec la pépète régionale Exotec et s'apprête à lancer une nouvelle gamme très prometteuse. De quoi mettre beaucoup de vent dans les voiles.

4 brevets

La société achève en effet la mise au point d'une gamme complète de modules logistiques intelligents, baptisée Ingini. Différentes machines bardées de capteurs sont mises à rude épreuve dans une salle de R & D de l'usine de Tourcoing, telle ce redresseur de colis. La gamme sera formellement lancée en mars. Une mise aux normes américaines UL est également en projet afin de pouvoir traverser l'Atlantique. « C'est du pur plug and play, en industrie 4.0. Et nous assurons le pilotage de la ligne nous-mêmes avec une nouvelle carte universelle », décrypte Sylvain Bèle, directeur opérationnel. La société, dépositaire de deux brevets, devrait en déposer deux autres en lien avec ce projet. La logique est celle de la standardisation et de la data. De quoi faciliter la gestion de l'équipement grâce à la maintenance prédictive. L'impact attendu est donc un très gros gain de temps, pratiquement de 50% à chaque étape, y compris sur le temps d'installation. Un avantage stratégique car la vitesse de réalisation est

désormais la première demande. « *Auparavant pour un projet moyen d'un peu plus d'1 M€, il fallait 12 à 18 mois pour le sortir. Aujourd'hui on doit le sortir entre 6 et 12 mois !* » L'entreprise compte aussi accroître ses stocks pour avoir une capacité de réponse plus rapide, quitte à voir les besoins en fonds de roulement croître aussi. Coup de chance, Ciuch a saisi l'opportunité des PGE pour lever 3,5 M€.

Francis Ciuch envisage en outre une évolution forte de son modèle économique autour de l'économie de l'usage : plutôt que de vendre des lignes logistiques, l'idée serait de les louer au colis, un peu à la façon dont Michelin loue ses pneus au kilomètre. Au fil du temps, le client peut ainsi intégrer les dernières innovations. « *C'est un nouveau modèle économique à éprouver* », reconnaît le dirigeant, qui envisage par ailleurs de passer le témoin en douceur. Une ouverture du capital pourrait intervenir rapidement avec l'objectif d'assurer la pérennité de l'entreprise et de l'emploi ■

Patatam va reconditionner 400 emplois à Cambrai

Cambrai. Le spécialiste de la mode en seconde main va créer dans le Nord son plus gros site logistique, dans un entrepôt de 14 000 m².

« **L**e premier janvier, on a les clés ! On va embaucher à partir de mi 2022 ». Eric Gagnaire dirige la société Patatam, qui pose ses valises à Cambrai, avec 250 emplois dans son escarcelle dès 2023, 400 à terme. Derrière son nom improbable, cette entreprise s'est érigée en deux ans comme le leader européen du traitement de la mode de seconde main en B to B : la collecte, le triage, la qualification et la revente de vêtements de seconde main, très en phase avec les nouvelles tendances de la société. Elle est passée sur la période de 20 salariés à 160 depuis son siège d'Hastaingues, dans les Landes, pour un chiffre d'affaires de 15 M€ en 2021. Déjà 500 points de vente en France et à l'étranger proposent ses vêtements de seconde main, dans la grande distribution comme en distribution spécialisée (Kiabi...). Le marché est extrême-

ment porteur et Patatam multiplie les implantations tous azimuts, au point d'envisager une croissance météorique les prochaines années : 30 M€ attendus dès 2022 et 60 M€ l'année suivante. Une dynamique exigeante sur le plan logistique. « Dans le sud ouest, on est très loin de tout le monde, avec de longs délais d'approvisionnement des magasins, un gros impact CO₂. On a fait le choix du Nord », decode Eric Gagnaire. La société a étudié plusieurs implantations, y compris en Belgique, avant de trancher en faveur de Cambrai. « L'entrepôt (de 14 000 m²) était en parfaite adéquation avec notre métier. Et il y a la plateforme e-valley qui nous rassure », explique le dirigeant. Patatam sera locataire mais va investir « 5 à 6 M€ » pour équiper le site d'un dispositif robotisé avec la solution d'Exotec, l'unité étant calibrée pour traiter



1,5 million d'articles par mois. Avec une perspective de forte croissance notamment européenne. « Nous avons la volonté de nous développer en Allemagne et en Pologne, on sera en Roumanie avec Cora, avec Auchan en Hongrie », précise Eric Gagnaire ■ **O.D.**

API croque Languedoc Restauration

Mons-en-Baroeul. Le groupe familial de restauration collective prend la majorité du Montpellierain, très implanté dans l'ex-Languedoc-Roussillon.

C'est une première pour le numéro quatre français de la restauration collective. Api Restauration, qui s'est beaucoup développé par acquisitions à l'étranger, notamment en Allemagne, n'avait jamais procédé à des croissances externes en France. C'est chose faite avec la prise de contrôle de Languedoc Restauration.

Cette société créée en 2006 par Jean-Marc Neyrand et Philippe Casanova s'est fortement développée dans les trois univers de la restauration collective : scolaire, entreprises et santé, autour d'une cuisine axée sur les produits locaux. Elle est particulièrement présente dans le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Api Restauration est déjà largement présent dans cette région mais va garder l'identité de Languedoc-Restauration dont l'image est très bonne et dont les dirigeants res-

tent en place hormis un départ en retraite. « La société reste sous son nom, je crois à l'identité régionale. Nous ne voulons pas être une grosse société qui met son nom partout », explique Damien Debosque, dirigeant du groupe nordiste avec sa sœur Béatrice. En revanche, les outils et technologies de gestion seront unifiés.

Api Restauration, de son côté, affiche cette année un chiffre d'affaires de 720 M€ (dont 15% à l'international), au-delà du chiffre de 2019, avec 9 500 personnes. « On a retrouvé notre croissance », se félicite Damien Debosque qui souligne qu'en dépit d'un exercice 2020 difficile dans son secteur, l'entreprise a pu compenser partiellement le recul de la restauration en entreprises par l'activité scolaire et dans l'univers de la santé. « Pour 2021, deux moteurs fonctionnent bien, le scolaire et la



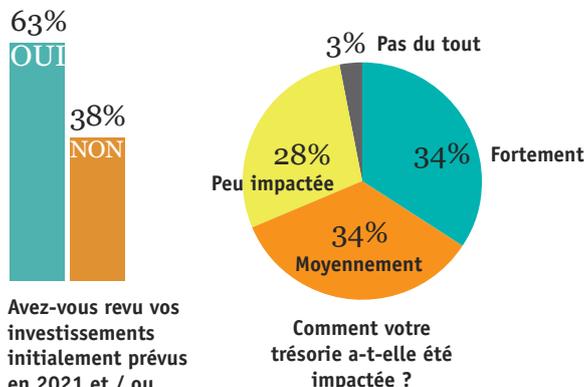
santé et on a encore un moteur à -30%, dans l'entreprise », note le dirigeant ■ **O.D.**

Vive tension sur les équipementiers régionaux

L'enquête de l'Association régionale de l'industrie automobile (ARIA) auprès de ses adhérents en novembre révèle un état des lieux préoccupant pour cette filière de 55 000 salariés.

L'automobile est confrontée depuis quelques mois maintenant à une pénurie de composants électroniques, après la crise des gilets jaunes et la crise sanitaire, sans compter l'accélération de l'abandon du moteur thermique. Autant de secousses qui perturbent fortement la filière et affectent la production. Dans ce contexte, les équipementiers et sous-traitants sont en première ligne. C'est ce que montre avec acuité une enquête menée par l'ARIA. 32 entreprises -représentant environ 5 000 salariés - ont répondu parmi lesquelles 28 équipementiers de rang 1 et 2, sur 50 équipementiers présents en région. Les résultats sont édifiants.

75% des répondants disent être impactés très fortement ou fortement par la crise actuelle, dont près de la moitié (47%) très fortement. 56% d'entre eux déclarent d'ailleurs recourir à l'activité partielle. 81% affichent une perte d'activité par rapport à 2020 et/ou 2019. Avec des pourcentages de recul



Source Aria

souvent considérables : 12 entreprises évoquent une chute de plus de 30%, dont 4 à 50% ou plus.

Une situation qui dégrade fortement les trésoreries : 68% des entreprises évoquent un impact fort ou moyen, seules 3% se déclarant sans impact particulier. Conséquence, près des deux tiers ont décidé de revoir leurs investissements à la baisse, seuls 38% maintenant le cap. Parmi les entreprises ayant révisé leur plan, les trois quarts les abaissent de

25% ou plus, plus de la moitié les diminuant de plus de 50%.

Une moitié des répondants indique avoir revu leurs projets globaux (investissements, embauches, ...) pour les mois et années à venir.

« Tout le monde est perdu. Les entreprises ont beaucoup de mal à se positionner sur un planning », decode Luc Messien, délégué général de l'ARIA Hauts-de-France, qui souligne l'effet ciseau financier frappant singulièrement les équipementiers. « On sous-estime la problématique financière de trésorerie des Pme. Les PGE, c'est fini. Il ne faut pas que le monde bancaire nous lâche », estime-t-il, évoquant sans le nommer un premier cas de dépôt de bilan dans la filière. Le commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton déclarait il y a quelques jours au micro de France Info que la fin pénurie de composants électroniques n'aurait pas lieu « avant plusieurs trimestres », assurant toutefois que « le pic est derrière nous » ■ O.D.

WTX accélère sa diversification hors automobile

Roubaix. Fort de ses nombreuses technologies, l'équipementier accélère le rythme de sa diversification tous azimuts, avec un nouvel investissement de 3,5 M€.

Une stratégie payante.

Des silencieux à base de textile recyclé pour VMC ; des organisateurs de bureau ou des bacs de contrôle d'aéroport à base de déchets textiles thermocompressés, des pailles pliées en inox, des panneaux acoustiques... Autant de produits plutôt inattendus chez un équipementier automobile. C'est pourtant ce qu'on trouve désormais chez WTX, filiale européenne du groupe japonais Maruyasu (1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires), à Roubaix. WTX a deux divisions principales, Wecosta, spécialisé dans les produits en métal et Wevista, dans les conduites d'air. Des activités jusque là très liées à l'automobile, un marché particulièrement impacté par l'accélération ultra-rapide du thermique vers l'électrique. WTX réalise

35 M€ de chiffre d'affaires avec 220 salariés inscrits. La situation de Wevista était critique il y a trois ans, et la maison-mère a accepté de prendre en charge la dette (60 M€) et les pertes (90 M€ au total), afin de moderniser, relancer et projeter l'entreprise dans une nouvelle dynamique. Trois ans plus tard, le pari est en bonne voie, autour d'une stratégie assumée de diversification. Wecosta est rentable et Wevista n'est plus dans le rouge et n'a même pas eu besoin de souscrire un PGE, explique le dirigeant Georges Charlet. « Nous ne sommes pas trop gros, c'est plus facile à convertir », estime le patron, qui souligne les expertises techniques de son activité autour des gaz d'échappement et de la ventilation. « C'est une mine de technologies ». Résultat : WTX réalise

déjà 7 M€ d'activités hors de l'automobile.

Pour aller plus loin, l'entreprise prépare un investissement significatif de 3,5 M€ pour produire elle-même les nappes de



non-tissés en vêtement recyclé, qui pourront ensuite être thermocompressés (photo), le processus permettant de récupérer l'intégralité des chutes. La société travaille déjà à de nouvelles diversifications étonnantes comme dans le secteur des trottinettes de location, avec la société Tweener et Plume, à Saint-André ■ O.D.

Le Lin Français-Jean Decock lance une seconde unité dans l'Aisne

Laon. Le spécialiste nordiste du teillage de lin a investi 15 M€ dans une seconde usine. Le groupe familial entend répondre à la demande soutenue depuis dix ans pour cette matière écologiquement vertueuse.

Pour Le Lin Français-Jean Decock, le spécialiste nordiste du lin, c'est un grand bond en avant. La PME familiale, qui possède depuis 1957 une unité de teillage à Quaëdypre, près de Dunkerque, vient d'inaugurer son second site de production, dans l'Aisne. Précisément à Barenton-Bugny, près de Laon, où le groupe a investi 15 M€ pour créer, sur un terrain de 8 ha, ce site capable de transformer 16 000 tonnes de paille de lin, cultivée dans l'Aisne, mais aussi en Normandie. Avec lui, Le Lin Français-Jean Decock porte à 40 000 tonnes par an ses capacités totales de production. «*Notre objectif est de nous rapprocher des liniculteurs du département avec qui nous travaillons depuis plus de 35 ans* », a déclaré Quentin Decock directeur du site de Barenton-Bugny, lors de son inauguration le 22 octobre.

Avec ce nouvel outil, la société entend

faire face à la croissance de la demande mondiale en lin, essentiellement tirée par la Chine, qui transforme 90% de la production française. «*En dix ans, les surfaces cultivées en Europe, dans une zone s'étendant de la Normandie aux Pays-Bas, ont augmenté de plus de 130%* », souligne Edouard Decock, directeur de l'usine historique de Quaëdypre. Depuis deux ans, avec la crise sanitaire, le principal débouché est resté inaccessible. Mais l'activité a repris très fort depuis cet été, au point que le groupe a décidé la mise en place d'une troisième équipe de production à Laon, qui fonctionnera donc en 3X8, et qu'il envisage une troisième ligne de production. Outre le textile, qui utilise les fibres longues de la plante, le lin offre de multiples débouchés. L'ensemble de la plante peut en effet être valorisée, les graines sous forme d'huile, les parties les plus dures de la tige, en plaquettes



combustibles par exemple. «*Il s'agit d'une plante peu exigeante en engrais, qui correspond bien à la demande actuelle pour des cultures écologiquement vertueuses* », reprend le dirigeant. Avec cette unité, le Lin Français-Jean Decock atteint le seuil de la centaine de salariés. Le groupe réalise, en moyenne chaque année, 30 M€ de chiffre d'affaires ■ G.R.






LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS & UTILITAIRES, SANS CONDUCTEUR
EN COURTE, MOYENNE OU LONGUE DURÉE

VOS AGENCES LOCAVI DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Coquidé Poids Lourds : ZI Les Portes du Nord
62820 Libercourt - 03 21 08 86 86

Littoral VI : ZI de l'Inquêterie, 8 rue Pierre Martin
62280 Saint-Martin-Boulogne - 03 21 10 05 70



Dernier kilomètre : Woop affiche des ambitions européennes

Lille. Première acquisition, recrutements massifs de 200 postes,... la spécialiste de l'optimisation de la livraison du dernier kilomètre veut franchir une nouvelle étape.

Tout juste trois ans et déjà de grands projets de développement : Woop poursuit sa stratégie de croissance à marche forcée. D'une vingtaine de collaborateurs avant la crise sanitaire, la jeune pousse en compte plus de 80 aujourd'hui, dont une grande majorité à son siège situé boulevard de Turin à Lille. Alexis Quesney, dirigeant co-fondateur au côté de Ludovic Declercq, le confirme : « On a complètement été boosté par la pandémie ! » Et pour cause : sa société propose aux grands noms du retail et du e-commerce une plateforme SaaS orchestrant toutes les solutions de livraison sur le dernier kilomètre. Avec des clients d'envergure tels Leroy Merlin, Électro Dépôt, ou encore Décathlon, qui ont vu leurs ventes en ligne - et donc la livraison à domicile - exploser depuis la Covid. Sur sa plateforme, Woop référence plus de 150 transporteurs par-

tenaires en France et en Europe. Un peu comme aux enchères, ses clients détaillants peuvent sélectionner, en temps réel, l'offre de livraison la plus adéquate à chacune de leurs commandes selon plusieurs critères : le temps et le coût de la livraison, ou encore l'impact environnemental.

Mais Woop entend proposer une offre encore plus complète. Avec une nouvelle corde à son arc : le suivi et la gestion des livraisons sur le terrain. Cette solution est développée par Mapotempo (20 salariés), créée à Pau en 2012, que Woop vient de racheter. Sa toute première opération de croissance externe. « Le Dg fondateur reste en poste et maintient sa feuille de route. Mapotempo nous permet une expansion géographique vers l'Europe du sud », indique Alexis Quesney.

Woop lorgne ainsi la place de leader du dernier kilomètre en Europe à horizon



2025. Ses fondateurs prévoient notamment le développement de nouvelles fonctionnalités, mais aussi de renforcer et structurer l'équipe commerciale. Deux plans d'action qui s'accompagneront de l'embauche de 200 nouveaux salariés - commerciaux, développeurs, ou encore chef de projets - dans les deux à trois ans ■ J.K.

La Boutique du Lieu rajoute un chapitre parisien à son histoire

Croix. Après une très longue période de fermeture sanitaire, l'exploitant de librairies-boutiques de musées reprend son chemin indépendant. Avec la Bourse du commerce et le Musée de la chasse et la nature dans son escarcelle.

Le mot est facile avec le siège de l'entreprise basé dans cette ville : La Boutique du Lieu a vécu un vrai chemin de Croix depuis mars 2020. « On a connu le maximum des fermetures », relève Thibault Catrice (photo), fondateur en 2007 et dirigeant de l'entreprise spécialisée dans l'exploitation de librairies-boutiques de musées. Même quand les librairies ont recouvré le droit d'ouvrir, celles situées dans des musées eux-mêmes fermés étaient bien sûr à l'arrêt. L'activité de la Boutique du Lieu a ainsi sombré de 3,4 M€ en 2019 à moins de la moitié. Mais Thibault Catrice ne se plaint pas : la société a bénéficié à plein du régime d'activité partielle, mais aussi de l'appui du CIC Nord Ouest et de la BPI, pour lancer deux nouveaux projets à potentiel. Jusque là, la Boutique du Lieu s'était développée dans des structures régionales. D'abord le

musée la Piscine à Roubaix, qui l'a toujours renouvelée depuis, le Louvre-Lens, puis différents musées tels le LaM, le centre Pompidou à Metz ou les musées des beaux-arts à Nantes ou d'art contemporain à Lyon. A chaque fois, la Boutique du lieu aménage un espace modeste (50 -60 m²), au service de l'équipement culturel, et sous marque blanche. Un modèle efficace puisqu'elle atteint un panier moyen de 3 € par visiteur hors scolaire et hors grande expo, un ratio jugé satisfaisant. « Nous sommes les seuls à réussir à rentabiliser des petits espaces



de vente », se félicite Thibault Catrice. Depuis mai, la Boutique du lieu a rajouté à son portfolio la Bourse de commerce-Pinault Collection à Paris puis en juin le Musée de la chasse et de la nature. De quoi offrir une nouvelle dimension nationale à cette pme de 44 salariés, et une nouvelle dynamique.

La boutique de la Bourse de commerce a déjà généré 1 M€ en quelques mois, laissant augurer une activité globale de 5 M€ pour l'exercice de la Boutique du Lieu. De quoi envisager une phase de croissance forte ? « Nous ne sommes pas dans une logique de prise de parts de marché, mais plus dans une logique d'opportunité », répond Thibault Catrice. Signe de la belle trajectoire de l'entreprise, celle-ci a déjà fait l'objet d'approche de grands acteurs. Mais l'heure n'est pas encore à l'ouverture du capital, affirme le dirigeant ■ O.D.

Savez-vous quelle entreprise recrute le plus dans les Hauts-de-France ?

Nous oui. Et bientôt, vous aussi.



CHAQUE LUNDI

l'hebdo éco
(12 pages dans votre
journal)

CHAQUE LUNDI

le rendez-vous éco de
votre édition locale

CHAQUE SEMAINE

plus de 100 articles
économie
sur notre site

MERCREDI & SAMEDI

la news éco, le
meilleur de l'actualité
économique régionale

Offre Abonnement Économie

Retrouvez **toutes les infos économie** pour 1€ par mois le premier mois, puis 3,90€ par mois sur lavoixdunord.fr/economie ou en scannant ce QR code, mentions légales sur le site.



> La vie des start up / Vous êtes une startup et vous avez une grosse actu ?
Contactez-nous : redaction@eco121.fr

Nutri'Earth commercialise ses premiers ingrédients à base d'insectes



La jeune pousse créée en 2017 annonce la commercialisation de ses tout premiers ingrédients fonctionnels à base d'insectes comestibles. Sous forme d'huile ou de poudre, ces ingrédients sont incorporés dans des produits alimentaires pour animaux, vendus pour l'heure à une vingtaine de fabricants ou vétérinaires en Hexagone. Étape charnière pour la petite entreprise d'Euralimentaire rendue possible grâce à une levée de fonds de 3 M€ dont 1,4 M€ en equity. Un second tour de table - après celui de 929 K€ en mai 2019 - mené par le fonds Agrinnovation (Demeter Partners), auprès de Finovam, NFA, Bpifrance et plusieurs business Angels régionaux. Nutri'Earth a également pu compter sur la participation de la Région et de l'Union européenne à travers le FEDER.

**NUTRI'EARTH
VISE
MAINTENANT
L'ALIMENTATION
HUMAINE**

Pour produire ses ingrédients, Nutri'Earth utilise le *Tenebrio Molitor*. Un insecte comestible nourri aux végétaux non utilisés pour la consommation humaine ; son de blé, drêches de végétaux bio, entre autres. L'élevage du *Tenebrio Molitor* ne nécessite pas d'eau et n'émet quasiment aucune émission de CO₂, souligne Nutri'Earth.

Les fonds ont également permis aux fondateurs Thomas Dormigny, Jérémy Defrize et Charles-Antoine Destailleur d'embaucher six nouvelles recrues en septembre dernier. Nutri'Earth compte aujourd'hui 10 salariés. De nouvelles études cliniques pour le développement de nouveaux produits débiteront prochainement. La start up attend d'ici fin 2021 l'autorisation européenne Novel Food. Feu vert pour le développement d'ingrédients dédiés cette fois à l'alimentation humaine. Segments cibles de Nutri'Earth : les seniors et les sportifs.

Fintech : UtoCAT ouvre son capital

Vous souhaitez investir dans une fintech lilloise ? UtoCAT ouvre son capital, de manière inédite, jusqu'au 15 décembre. Grâce à un logiciel développé en interne, la jeune pousse d'Euratech propose à tous les détenteurs d'un plan d'épargne en action (PEA) d'investir dans sa société avec un ticket de 100€ minimum. Mise en service en 2018, cette technologie permet d'inclure des parts d'entreprises non cotées en Bourse dans un PEA, et ainsi « faciliter l'investissement et favoriser l'économie réelle », souligne le dirigeant fondateur Clément Francomme. Sa société a déjà séduit près de 10 000 utilisateurs pour plus de 200 M€ d'opérations en 3 ans. Pour sa levée de fonds, UtoCAT vise le million d'euros, et ainsi passer d'une dizaine à une quinzaine de salariés en 2022.

3,5 M€ levés contre la somnolence au volant

Le lillois Core for tech, via sa holding Fipsico, lève 3,5 M€ auprès de ses investisseurs historiques, Supernova Invest, Bpifrance et Frédéric Bruneteau, Dg du belge Ptolemus, spécialisé dans le véhicule connecté. De quoi financer le déploiement, notamment à l'échelle européenne, de la solution développée par Core for tech pour lutter contre la somnolence au volant. La technologie brevetée de la start up mesure les signes physiologiques de l'endormissement (comme le rythme cardiaque) pour détecter les signes précoces de fatigue. Le conducteur est ensuite averti par message vocal, grâce à une montre connectée en bluetooth à une appli mobile. Core for tech vise le recrutement d'une vingtaine de collaborateurs pour 2021 et l'équipement de 15 000 véhicules d'ici fin 2022.

Hemerion - Mont Sinai : partenariat primé

Hemerion, biotech issue de la recherche académique lilloise, collabore depuis plusieurs mois avec le complexe hospitalo-universitaire Mount Sinai Health

System de New York. Avec l'ambition affichée de lancer en 2022 un essai clinique



d'envergure outre-Atlantique pour valider l'efficacité de la technologie de Hemerion. Celle-ci vise le traitement du glioblastome, cancer du cerveau le plus agressif. Cette technologie associe des molécules et un traitement laser innovant pour détruire de manière sélective les cellules cancéreuses, sans endommager les tissus sains. Hemerion et Mount Sinai concouraient dans la catégorie « Meilleure collaboration Medtech et Santé Digitale », dont ils ont remporté le prix Galien 2021.

1 M€

C'est le montant que vient d'obtenir Hop3team à l'issue de son tout premier tour de table, bouclé auprès de Side Capital et BPI. Créée en 2018 et incubée à Euratech, la société a conçu un logiciel qui dématérialise l'ensemble des démarches administratives des différents dispositifs de formation professionnelle. Hop3team collabore avec 200 organismes de formation en France et dans les Dom-Tom. Avec cette levée de fonds, la start up fera évoluer son logiciel, tout en poursuivant ses recrutements. Elle espère doubler ses effectifs, pour passer de 10 à une vingtaine de collaborateurs en un an.



Les fondateurs dirigeants de Hop3team, Laurent Bocquet et Julien Guyot.

START-UP

Cultivées à l'Université de Lille
pour éclore sur le territoire

En + de 20 ans,
+ de 80 start-up créées

partant d'une innovation scientifique, technologique
ou pédagogique née au sein de l'Université de Lille.

60 d'entre elles poursuivent leur développement,
rayonnent au plan national et international,
sont créatrices d'emplois notamment en région
Hauts-de-France.

Découvrez-les sur :

www.univ-lille.fr/universite-start-up





Traitement des déchets infectieux : Ecodas, boosté par l'international

Déjà présent dans 85 pays, le fabricant de machines de traitement de déchets d'activités de soins à risque infectieux a connu un exercice 2020 exceptionnel. Il veut aujourd'hui attaquer de nouveaux domaines.

Une cinquantaine de machines sort tous les ans de cette usine de 6 000 m² située au cœur de Roubaix, destinées à 95% à l'export. Ecodas travaille avec une centaine de distributeurs dans le monde entier. Autant dire que le développement à l'international n'a plus de secret pour le dirigeant Jeff Squalli (photo). Ses machines, qui broient et stérilisent par vapeur d'eau essentiellement les déchets d'hôpitaux à risque infectieux ont largement convaincu : elles évitent la pollution de l'incinération et permettent aux déchets réduits à 80% de rejoindre la filière des ordures ménagères. Pour autant, les débuts ne furent pas simples. Lorsque le patron roubaisien invente le procédé en 1993, « nos phares se sont dirigés spontanément vers les hôpitaux de Scandinavie, déjà engagés dans la transition écologique, avec un pouvoir d'achat élevé. Mais contre toute attente, nous n'avons rien vendu car le pays était déjà doté. » Ses premiers clients à l'export viendront finalement de pays en développement. Il en tire alors sa première leçon d'export : « il ne faut pas avoir d'a priori et aller là où il y a des besoins. » Mais quel que soit le pays, la patience s'impose : « nous devons en amont rencontrer les politiques et organiser des conférences scientifiques pour convaincre les hôpitaux et se

Ecodas a vu son chiffre d'affaires grimper de 40% en 2020

faire homologuer. » Si les parties se mettent d'accord, le plus dur est alors acquis car selon Jeff Squalli, les machines en elles-mêmes prennent peu de place et offrent un bon rapport qualité-prix :

« Pour un hôpital de 500 lits, la machine a besoin de l'équivalent de deux places de parking, a une durée de vie de 30 ans, évite le surcoût d'un prestataire extérieur et nécessite un investissement de 200 K€. On est loin des millions d'euros nécessaires pour un scanner. »

Mais qui dit export dit contraintes logistiques fortes, largement impactées par la pandémie : « On manque régulièrement de containers et de bateaux pour les envois. » Mais grâce à des stocks importants, l'entreprise a pu répondre à la hausse de production des déchets des hôpitaux sur cette période. Le chiffre d'affaires devrait générer plus de 10 M€ fin 2022, en hausse de 40%, et les équipes sont passées sur place de 20 à 26 salariés en deux ans. Mais si l'expansion internationale est si dynamique, pourquoi Ecodas vend si peu en France ? « Les hôpitaux font appel à 80% à des incinérateurs externes, et

c'est compliqué de changer les habitudes », regrette Jeff Squalli. La donne pourrait changer avec une nouvelle aide financière de l'Ademe, qui encourage les hôpitaux à réduire leur empreinte carbone en s'équipant, *in situ*, de machines de stérilisation des déchets.

Produire du biogaz

Même s'il a fait le tour de la question, Jeff Squalli n'est pas homme à s'asseoir sur ses lauriers. Son développement, il le voit certes géographique, mais aussi sectoriel en directions des déchets pharmaceutiques, alimentaires dans les secteurs agro-alimentaire, portuaire ou aéroportuaire, mais également des déchets d'animaux dans les abattoirs avec des conséquences inattendues : « Cuits, broyés, et débarrassés de leurs risques infectieux, ces déchets peuvent même devenir de la matière organique neutre, à utiliser dans le circuit de méthanisation, pour produire du biogaz ou dans le compost pour produire des fertilisants bio enrichis. »

A suivre, donc ! ■

Anne Henry-Castelbou

Entre tradition et innovation, Safilin file vers le succès !



Olivier Guillaume

« *Comme la qualité, l'innovation fait partie de notre ADN* »

Vous ouvrez actuellement une nouvelle filature à Béthune : pourquoi une telle initiative ?

Safilin se développe et doit augmenter ses capacités de production de 10 % pour répondre à la demande. Nous avons prévu de le faire en Pologne mais nos impératifs de RSE nous ont conduits à préférer la France. Nous serons ainsi au plus près des zones de culture. Ce choix va également redonner vie à une filière lin

complète dans la région puisque nous allons réintroduire un maillon qui manquait depuis 15 ans : la filature. En jouant collectif avec les autres acteurs de la filière, nous pourrions ainsi proposer aux consommateurs une matière vertueuse sur le plan écologique, qui aura été intégralement transformée en France, de la graine au produit fini. Opérationnelle dès janvier prochain, notre filature de Béthune va créer à terme 50 emplois directs et de nombreux emplois indirects. Elle desservira le marché français et sa production intéressera aussi la clientèle étrangère attachée à l'origine France du lin.

Comme nos filatures polonaises, qui vont continuer à alimenter nos autres clients européens, ce nouveau site portera notre vision d'une mode éco-responsable.

Diriez-vous que la filature du lin est une industrie ?

Je parlerais plutôt d'un artisanat industriel. Le lin représente 0,4 % des fibres mondiales. Ce marché de niche et d'experts repose sur deux technologies : la filature au sec pour travailler les fibres courtes utilisées dans l'ameublement et la filature au mouillé pour développer un fil plus fin destiné à l'habillement. Comme le lin représente 0,4 % des fibres mondiales, les évolutions technologiques en filature restent très limitées.

C'est pourquoi le savoir-faire détenu par les hommes demeure central dans notre production. Nous veillons d'ailleurs à le renforcer et le perpétuer en investissant dans la formation et la transmission.

Présentez-nous Safilin...

C'est une entreprise familiale du nord créée en 1778 et spécialisée dans la filature de lin. Notre siège social est installé à Sailly-sur-la-Lys mais depuis 2005, 100 % de nos produits sont fabriqués en Pologne, dans nos deux filatures de Szczytno et Milakowo. Nous les commercialisons dans le monde entier, principalement pour deux grands marchés : l'ameublement et l'habillement. Nos principaux clients sont en grande majorité des industriels - tisseurs, tricoteurs, teinturiers fils, filateurs fantaisie... - mais nous vendons aussi de plus en plus directement aux marques, qui sont les décideurs finaux. Nous employons aujourd'hui 500 personnes et réalisons un chiffre d'affaires annuel de 30 M€. Ce qui nous caractérise et nous unit, c'est un état d'esprit marqué par deux exigences majeures : la qualité et le respect de l'environnement.

Producteur historique d'un fil de lin 100 % européen et désormais acteur clé de la renaissance d'une filière lin en France, Safilin se développe notamment grâce à une politique de R&D très volontariste. Olivier Guillaume, son président, nous en dit plus.

Quelle place tient l'innovation dans votre entreprise ?

Comme la qualité, elle fait partie de notre ADN. Si nos premiers innovateurs sont certains experts de nos filatures, nous avons aussi dans l'équipe un détecteur d'innovations et un ingénieur R&D. Nous innovons en permanence, souvent en collaboration avec des partenaires. C'est un moteur essentiel pour améliorer nos capacités et nos performances techniques, minimiser les impacts de nos activités sur l'environnement et poursuivre notre croissance.

Pouvez-vous nous donner des exemples récents d'innovations signées ou cosignées Safilin ?

Il y a une dizaine d'années, nous avons travaillé avec des tricoteurs pour apprendre à adapter nos produits à leurs usages et inventé avec eux la maille de lin, qui a boosté le développement de la filière. Innover nous a permis aussi d'améliorer la résistance de nos fils et de leur apporter de nouvelles propriétés, de développer les usages techniques du lin, par exemple dans l'isolation ou l'acoustique, d'utiliser une eau très largement recyclée ou encore de valoriser les coproduits. Autrefois, nous cherchions à nous séparer des fibres très courtes récupérées lors de certaines étapes de transformation du lin car elles n'étaient pas compatibles avec nos processus de fabrication. Aujourd'hui, nous en faisons un nouveau fil sur une technologie proche du coton, ce qui nous offre des débouchés supplémentaires. Grâce à l'innovation, nous explorons même, désormais, la création d'une nouvelle filière chanvre textile ■

Sincera met les légumineuses au goût du jour

Annabelle Point et Alexandre Raffin. La jeune pousse agroalimentaire veut rapprocher agriculteurs et consommateurs, à travers des recettes 100% végétales.

Auparavant, elle rêvait de lutter contre le cancer par les plantes médicinales. Aujourd'hui, elle agit pour le mieux manger et le mieux vivre, avec comme alliés principaux des aliments nourrissants aux atouts nutritionnels reconnus, les légumineuses. Annabelle Point, ingénieure agro de 27 ans, a co-fondé à Lille Sincera à l'été 2020, au côté d'Alexandre Raffin, un Skema Lille de 29 ans. Incubée à Euralimentaire, la jeune pousse a bénéficié du soutien de Bpifrance à sa création.

En charge de l'innovation, Annabelle Point est constamment aux fourneaux. Dans ses casseroles : un houmous pois chiche betterave, ou lentille corail citron curry, ou encore des lentilles blondes façon bolognaise. Des recettes saines, qui se veulent gourmandes, à base de légumineuses uniquement françaises et issues de l'agriculture bio, cultivées

dans les terres du Tarn-et-Garonne et du Gers. « L'objectif est de proposer des produits cuisinés à ceux qui veulent consommer des protéines végétales, sans pour autant sacrifier le goût », souligne la jeune entrepreneuse.

La première gamme de Sincera est commercialisée en grandes et moyennes surfaces de la région depuis mars dernier. Leclerc, Carrefour, BBG, Chronodrive ou encore Intermarché, en rayons bio ou sauces et tartinables. « Nous conseillons les enseignes de vendre nos tartinables à 3,25€ et nos sauces à 3,99€ », poursuit la codirigeante.

Sa société dévoilera d'ici fin 2021 trois nouvelles références, puis trois autres début 2022. Pour atteindre l'an prochain une dizaine de références. Sincera est en recherche constante de nouveaux partenaires, notamment en Hauts-de-France, pour l'accompagner dans le dé-



veloppement de nouveaux produits. « Ils doivent rentrer évidemment dans nos coûts. Ce qui n'est pas facile car on ne veut que des légumineuses bio », indique Annabelle Point. Avec ses cinq salariés, la jeune dirigeante prévoit des ventes multipliées par 5 en 2022, notamment en intégrant des centrales d'achats ■ J.K.

Bioteos utilise des microalgues pour dépolluer l'air

Romain Dhenin et Romain Baheux. Leur solution capte les polluants atmosphériques pour améliorer l'air des espaces urbains. Premier démonstrateur en gare de Lille.

9 millions de personnes meurent chaque année dans le monde à cause de la pollution de l'air. Edifiant, ce constat a incité deux ingénieurs de Polytech Lille à imaginer un processus de purification de l'air ambiant. La solution, Romain Dhenin et Romain Baheux, 26 ans, l'ont trouvée dans la nature : les microalgues. Leur pouvoir de photosynthèse serait 4 fois plus efficace que celui des arbres. Convaincus de ce potentiel, et après un peu plus d'un an de R&D, les jeunes Nordistes créent Bioteos en juin dernier avec 15 K€ de fonds propres. Incubée sur le site agtech d'Euratech à Willems, Bioteos conçoit Oxyton : une colonne de 2,30 m sur 80 cm qui, grâce à un système de filtration et d'une cuve de microalgues, améliore la qualité de l'air des espaces publics. Un processus que les ingénieurs viennent de breveter au national. « Un Oxyton contient 100L d'eau dont 20L de microalgues concen-

trées. Il purifie l'air pendant 60 jours, avant de devoir changer la cuve », indique Romain Dhenin. Grâce à une souche reçue d'une entreprise nimoise, Bioteos est désormais capable de cultiver en interne ses microalgues.

Accélérée par l'Université de Lille, puis par Rev3, la jeune pousse a été lauréate de multiples concours régionaux ; La Fabrique Aviva, Digital InPulse, Pépite France et, plus récemment, le Start Innovation CIC Business Awards Nord Ouest, avant la finale nationale mi-décembre. « Tous les fonds remportés nous permettent de poursuivre notre développement. On a pu recruter deux personnes en septembre », indique Romain Dhenin. Sa société a également reçu 15 K€ du Fonds régional d'incubation. Bioteos vient d'installer un Oxyton pilote à la gare Lille Flandres pour filtrer l'air 24h/24 pendant deux mois. L'an prochain, ses dirigeants espèrent proposer une version miniature



dédiée aux petits espaces comme les bureaux. En parallèle, ils visent le lancement de la commercialisation et une dizaine d'installations dans des espaces urbains régionaux. Avant d'attaquer la capitale, en marge des JO 2024. « On a été boosté par la Covid. Depuis, notre solution a pris une toute autre dimension ! », conclut Romain Dhenin ■ J.K.

AUJOURD'HUI, FINANCER DES PROJETS DEMAIN, CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

Pour rester à la pointe de leur activité, nos clients disposent d'un conseiller proche d'eux qui les accompagne avec des solutions de financement adaptées.



Crédit du Nord



PLUS LOIN, AVEC VOUS





Le ferroviaire, à la croisée d'enjeux majeurs

L'Institut des Mobilités et des transports durables organisait le 18 novembre à Valenciennes une table-ronde autour des grands enjeux du ferroviaire : transport décarboné, régulation européenne, faiblesse du fret, ouverture à la concurrence, écosystème régional... Avec quatre grands témoins, Nathalie Darmendrail, directrice de SNCF Réseau, Didier Fernandes, patron du site Alstom de Crespin, Josef Doppelbauer, directeur de l'Agence Ferroviaire Européenne, et le député européen Dominique Riquet.

Bruelles a choisi de faire de 2021 l'année européenne du Rail. Il y a fort à parier que ce sera plutôt la décennie du rail : économie décarbonée, intermodalité, économie circulaire, innovation, ouverture à la concurrence..., le rail se trouve au cœur des grands enjeux de demain, rappelés avec acuité par la récente Cop26.

Capitale européenne du ferroviaire, réseau le plus dense après l'Île-de-France (32 000 km de voies), connecté à l'Europe du Nord, à la façade portuaire et présence d'un écosystème industriel unique, dont l'Agence Ferroviaire Européenne : les Hauts-de-France et notamment le Valenciennois sont à l'épicentre de ces mouvements de fond.

Or l'Europe mobilise des niveaux de crédits considérables sur le ferroviaire : le

Mécanisme d'interconnexion en Europe (MIE) finance déjà 25 Mds € dont 80% dédiés au fer. « Mais la conjonction de l'ensemble des fonds consacrés aux transports sur un exercice budgétaire de 7 ans excède probablement 150 Mds € », calcule Dominique Riquet.

0,5% seulement des émissions de CO2

Car les arguments en faveur du rail sont puissants : les transports représentent 27% des émissions de CO2. « Mais sur ces 27%, le rail, c'est 0,5% », souligne le député européen pour qui le bilan carbone du déplacement de marchandises ou de voyageurs en train est de 10 à 15 fois meilleur que la route. « Le rail est un transport moderne, même s'il est bien antérieur à la voiture », observe-t-il. Au demeurant, les acteurs s'emploient pour améliorer sans cesse les performances. L'infrastructure ? SNCF Réseau investit chaque année 600 M€

dans la région pour moderniser, régénérer, digitaliser le réseau. Mais aussi pour le verdir : la SNCF a mis en place un circuit vertueux de recyclage de ses rails chez Ascoval, l'acier récupéré permettant d'en fabriquer de nouveaux à Hayange. « On améliore aussi notre empreinte avec le ballast. Et avec des partenaires du BTP comme Egiom et l'Université de Lille, on travaille à un réseau de recyclage à Lille Délivrance, assorti d'une marketplace », explique Nathalie Darmendrail.

Le matériel roulant ? Lui aussi progresse continûment. Les trains assemblés chez Alstom sont désormais recyclables à 95%. Les ingénieurs allègent constamment leur poids pour avoir une traction moins consommatrice. Mais la recherche s'attache aussi au train à hydrogène, ainsi qu'au train autonome. Alstom teste un train 100% hydrogène en Allemagne et développe en France un format bimode : un train fonctionnant avec pantographe auquel on adjoint une propulsion hydrogène. L'ancienne branche Bombardier travaille elle sur un bimode remplaçant la partie diesel par des batteries.

Le fret à la peine

Si le rail coche donc bien des cases, reste un secteur où il est très faible en France, le fret. Ceci alors que d'autres pays ont

réussi à le hisser à des niveaux très élevés, comme la Pologne, l'Allemagne ou la Suisse. La Pologne n'avait pas de route, pas de camion et une tradition ferroviaire extrêmement forte, répond Dominique Riquet. L'Allemagne a perdu moins d'infrastructures que la France et l'économie du fret est soutenue. Quant à la Suisse, c'est une politique très volontariste qui lui a permis de financer le rail par la route. Et la France ? « *La facilité économique l'a emporté* », reconnaît le député, qui croit au rebond du fret : « *Tout ne peut pas passer par le ferroviaire, mais si c'est massifié et sur des distances suffisamment longues, on va retrouver des avantages économiques. Mais il faudra investir* », prévient-il.

« *Pour un chargeur, le coût est très important, mais aussi la qualité de des-*



« *On peut facilement doubler le pourcentage de transport ferroviaire* »
Josef Doppelbauer,
AFE



François Lo prestil

Alstom, un leader mondial en région

Après l'acquisition de Bombardier par Alstom, le constructeur dispose désormais d'un très gros potentiel industriel et complémentaire dans le Valenciennois entre développement, production, essais, garantie et maintenance : à Petite Forêt, une usine de 2 000 salariés, comptant un centre d'excellence pour le développement des intérieurs de train, pour l'ensemble du groupe. Alstom dispose aussi du centre d'essais ferroviaire pour ses essais d'homologation ; à Crespin, ex site Bombardier, une unité de 2 300 salariés plus 400 prestataires. L'objectif est de passer à une production annuelle de 1 000 voitures, soit 12 trains de 8 caisses tous les mois. Un investissement de 25 M€ a été lancé en juillet 2020 assorti d'un investissement de 4 M€ chez les fournisseurs. Le carnet de commandes est plein jusque 2026.

serte, complète la directrice de SNCF Réseau, qui compte 200 industriels embranchés en région Hauts-de-France. Exemple : les carriers sont très sensibles au fait de pouvoir desservir l'Ile-de-France de bout en bout en évitant des norias de camions, risquant de toucher les limites d'acceptabilité des riverains. Le programme France Relance a fléché de gros investissements sur le fret ferroviaire, notamment sur des voies de services. Pour Nathalie Darmendrail, l'important est la réactivité face à une demande des chargeurs souvent tardive. « *Les industriels ne demandent pas trois ans à l'avance de circuler sur le réseau, c'est un, deux mois à l'avance, quand ils signent des marchés. Il nous faut être très rapide pour leur octroyer des sillons* ». La digitalisation de l'offre est engagée, en lien aussi avec VNF. « *On est souvent interconnectés, comme à Saint-Saulve ou Lille. On a convenu avec VNF de partager nos cartes du réseau, de travailler sur une offre commune pour les chargeurs, et de partager nos*

stratégies d'investissements pour améliorer l'intermodalité ».

« *Je suis convaincu que l'avenir du fret est sur l'intermodalité, et pas seulement avec le fluvial mais aussi avec les remorques, renchérit Josef Doppelbauer, patron de l'Agence ferroviaire européenne. 80% des camions sont des remorques qu'on peut facilement mettre sur un train. Il n'y a aucune raison d'avoir ces camions sur les routes pour les transports de plus de 500 ou 700 km. On peut facilement doubler le pourcentage de transport ferroviaire* ».

Sortir du monopole

Dernier enjeu capital, l'ouverture à la concurrence. La région Hauts-de-France a engagé cette politique pour 40% des TER, avec désignation des opérateurs à la mi 2022 pour une entrée en service en 2024. Est-ce une chance ou un risque, au regard de ce qu'avait pu être la privatisation du rail britannique ? « *En Angleterre, il y a eu une grosse erreur car on a essayé de privatiser l'infrastructure. L'infrastructure plus l'exploitation, ça ne marche pas*, nuance Dominique Riquet, qui souligne les bénéfices de l'ouverture au marché. « *En Allemagne, l'offre de service a été accrue de 90% ! La fiabilité et la sécurité aussi ont été améliorées. La productivité est améliorée, et le coût passager/km a été diminué* ». Le député observe aussi que la SNCF, qui peine à maîtriser ses charges dans l'Hexagone, est en revanche d'une redoutable efficacité à l'international.

L'ouverture à la concurrence fait aussi les affaires d'Alstom. Plus d'opérateurs, ce sont davantage de matériels roulants. « *Nous fournissons 16 rames double niveau et nous apportons des prestations de maintenance à Transdev qui a gagné un marché d'exploitation entre Marseille et Nice* », explique Didier Fernandes, pour qui ces nouveaux marchés sont un levier de croissance ■

Olivier Ducuing

Jérôme Granotier

ASSOCIÉ BIGNON LEBRAY

En cas d'opérations de fusions ou assimilées, il est possible, lorsque la société absorbée dispose de déficits fiscaux, de demander auprès de l'administration fiscale, un agrément en vue de transférer ces déficits à la société absorbante laquelle pourra ainsi les imputer sur ses bénéfices futurs.

Cet agrément est de droit lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- l'opération de fusion est placée sous le régime fiscal de faveur de l'article 210 A du Code général des impôts

- elle est justifiée du point de vue économique et obéit à des motivations principales autres que fiscales

- l'activité à l'origine des déficits n'a pas subi de changement significatif pendant la période de constatation des déficits
- cette activité doit être poursuivie pendant au moins trois ans par la société absorbante.

Il est à noter que le transfert de déficit est dispensé d'agrément lorsque le dé-



“C'est une bonne nouvelle qui trouvera notamment application lors de l'acquisition d'un groupe via la société holding de tête”

Le transfert de déficits des holdings animatrices est autorisé

ficé est inférieur à 200 K€. Toutefois, le texte fiscal exclut expressément le transfert des déficits provenant de la gestion d'un patrimoine mobilier par une société dont l'actif est principalement composé de participations financières ou de la gestion d'un patrimoine immobilier.

L'administration fiscale faisait une interprétation extensive de cette disposition en refusant systématiquement le transfert des déficits subis par une société holding y compris pour les sociétés holdings animatrices. Elle considérait que l'activité de prestation de services

au sein du groupe était accessoire et in-

dissociable de la gestion des participations et qu'ainsi l'ensemble du déficit ne pouvait être transféré.

La Cour administrative d'appel de Paris a récemment infirmé cette position en considérant qu'une société holding animatrice exerçait une activité distincte de la gestion d'un patrimoine mobilier sans que cette activité ne soit accessoire quand bien même elle ne réaliserait aucune prestation au profit de clients tiers au groupe. La Cour a alors admis que les déficits de la société holding animatrice pouvaient bénéficier du transfert dès lors qu'ils provenaient de son activité d'animation.

C'est une bonne nouvelle qui trouvera notamment application lors de l'acquisition d'un groupe via la société holding de tête qui a souvent vocation à être fusionnée à court ou moyen terme.

Bruno Platel

AVOCAT ASSOCIÉ CAPSTAN AVOCATS

Le salarié qui a été exposé à une substance nocive ou toxique gé-

néralant un risque élevé de développer une pathologie grave peut se prévaloir d'un préjudice d'anxiété et demander réparation du préjudice subi, la dite réparation donnant lieu à l'octroi de dommages et intérêts. En-dehors des salariés bénéficiaires du dispositif de l'ACAATA (pré-retraite amiante du salarié du secteur privé) dont la seule exposition à l'amiante suffisait à justifier leur indemnisation au titre du préjudice d'anxiété, la Cour de Cassation considère que le salarié ne peut se prévaloir d'un préjudice



“Cette preuve est susceptible d'être rapportée par des examens médicaux (...) permettant de justifier une inquiétude permanente”

Préjudice d'anxiété : pas d'indemnisation automatique du salarié

d'anxiété qu'à la condition d'apporter la preuve qu'il a directement et personnellement subi un tel préjudice.

Saisi par des salariés qui avaient été exposés au benzène dont ils rapportaient la preuve par une attestation d'exposition au benzène de leur employeur, la Cour d'Appel de Douai avait condamné l'employeur à des dommages et intérêts en considérant que cette attestation combinée à la connaissance par les salariés d'un suivi médical spécifique suffisait à apporter la preuve de leur préjudice d'anxiété.

Saisi d'un recours par l'employeur, la Cour de Cassation par une décision du 13 octobre 2021 a cassé l'arrêt de la Cour d'Appel de Douai en rappelant que le préjudice d'anxiété qui est constitué par les troubles psychologiques qu'engendre la connaissance du risque élevé de développer une pathologie grave ne

peut être établi par la seule production de l'attestation d'exposition informant les salariés de la possibilité de la mise en œuvre d'un suivi post-professionnel. La Cour de Cassation a admis dans d'autres décisions que cette preuve était susceptible d'être rapportée notamment par des examens médicaux ayant relevé la présence d'un nodule ou encore les résultats de scanners thoraciques, permettant au salarié de justifier ainsi une inquiétude permanente générée par le risque de déclaration à tout moment d'une maladie avec le risque d'une pathologie grave pouvant être la cause de son décès.

Cette décision s'inscrit plus globalement en cohérence avec une Jurisprudence de la Cour de Cassation qui impose au salarié de prouver la matérialité du préjudice subi par une faute de l'employeur pour en obtenir réparation.

Florence Crombez Dalmar

CONSULTANTE CHEZ QUINTESENS

RPBDC # QQQQCP : kezaco ?

Que peuvent signifier ces sigles, un peu « barbares » j'en conviens ? Je ne suis pas une adepte des sigles, mais j'ai envie de vous partager la méthode dont ils sont l'abréviation.

Cette méthode permet de faire la différence entre le besoin et la demande exprimée par un « client ». L'expérience nous montre que dans bien des cas, besoin et demande sont très différents. Intuitivement, je l'utilisais déjà lorsque je recrutais. Je l'utilise de façon plus aboutie, depuis que je suis coach. Elle peut être utilisée dans des situations très différentes : avec un client externe, pour les prestataires de services, ou avec un client interne pour les « fonctions support ». Et pourquoi ne pas l'utiliser aussi en tant que manager avec un collaborateur ? Ne parle-t-on pas de manager-coach ? Alors ... Kezaco cette méthode ? En introduction, pour percevoir l'utilité de cette démarche, il est nécessaire de rappeler la différence entre besoin et demande. La demande correspond à



*« Vous ne trouverez jamais ce que vous ne cherchez pas »
Confucius*

un besoin exprimé, une envie, un désir, une volonté. Le besoin correspond à un sentiment de manque, pas toujours exprimé. N'hésitons pas à nous remémorer la célèbre pyramide des besoins, la pyramide de Maslow, à la base de la théorie de la motivation ! Il est important de se rappeler qu'il existe différents types de besoins ... plus ou moins faciles à identifier et exprimer.

Aider l'autre à exprimer son besoin, et vérifier que l'on s'est bien compris : c'est tout l'intérêt de cette

méthode. Elle vous permettra de bien accompagner un collaborateur qui vous sollicite dans la résolution d'un problème.

R comme Réel, pour clarifier le contexte du problème. Le QQQQCP : « *quoi, qui, où, quand, comment,*

avec qui, pourquoi... » permet de poser le cadre.

P comme Problème. Il s'agit ici de faire exprimer à votre collaborateur la façon dont il vit cette situation. « *En quoi est-ce un problème pour toi ? Comment imagines-tu la situation lorsque le problème sera réglé ?* » Albert Einstein disait « *Un problème sans solution est un problème mal posé.* »

B comme le Besoin. Votre rôle est de faire formuler par votre collaborateur ce qu'il lui manque pour résoudre son problème. « *De quoi as-tu besoin pour atteindre la situation que tu vises ?* »

D comme la Demande. Il faut faire préciser à votre interlocuteur sa demande et ses attentes envers vous. « *En quoi puis-je t'aider ? Qu'attends-tu de moi ?* »

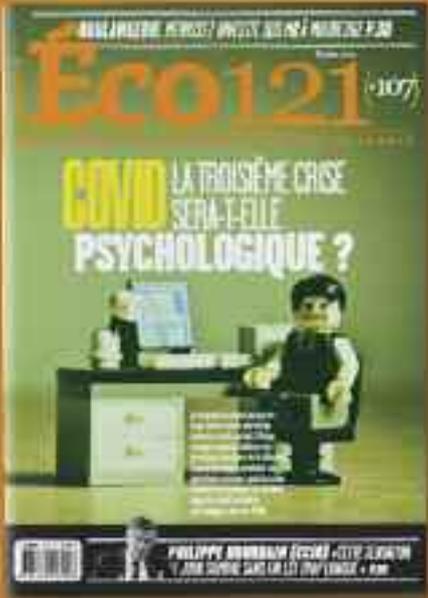
C comme le « contrat ». Il s'agit enfin de s'accorder sur les conditions qui vous permettront de répondre à sa demande (en totale adéquation avec son besoin) !

ÉCO121. LE MENSUEL RÉFÉRENT QUI DÉVELOPPE TOUTE L'ÉCONOMIE DES HAUTS-DE-FRANCE EN 10 NUMÉROS PAR AN



Vous êtes acteur de l'économie locale des Hauts-de-France ?

VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER ?
DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS DIGITALES ET PRINT ET TOUCHEZ PLUS DE 60 000 LECTEURS !!



CONTACT
03 20 78 42 34
contact@lavoxmedia.com

LA VOIX
MÉDIAS

Source : éditeur 2020



Yves Saint Laurent, l'intemporel

Jusque fin janvier 2022, Yves Saint Laurent est mis à l'honneur et marque l'inauguration officielle du Minorelle de Marcq-en-Barœul. Le lieu, fortement inspiré du jardin Majorette de Marrakech, cher au cœur du couturier français, accueille estampes, gravures mais aussi 15 modèles phares d'Yves Saint Laurent dédiés à la femme. Une exposition inédite en France.

*25 rue Raymond Derain
Fermé le lundi.
Programme visites guidées,
ateliers sur www.marcq-en-baroeul.org*

© Franck Maquet / ville de Marcq-en-Barœul



Les Louvre de Picasso

Depuis la toute première exposition temporaire d'une de ses toiles au Louvre à Paris (1933), l'artiste espagnol a noué des liens plus ou moins étroits avec le musée. A travers un double parcours, le Louvre de Lens revient sur la rencontre de ces deux monuments de l'art, en proposant plus de 450 œuvres (sculpture, céramiques, peintures, entre autres) et documents d'archives.

**A découvrir jusqu'au 31 janvier 2022.
De 10h à 18h. Fermé le mardi
www.louvre-lens.fr**

© Succession Picasso 2021 © Centre Pompidou, MNAM CC, Dist. RMN Grand Palais



Dom Juan dunkerquois

Le Dom Juan de Molière, accompagné de son valet Sganarelle, frôlera les planches du Bateau Feu à Dunkerque début décembre, dans une ambiance théâtre de tréteaux. Une mise en scène d'Olivier Maurin, qui s'empare de toutes les facettes de la célèbre pièce ; comédie, tragique, fantastique et burlesque garantis !

**Les 9 et 10 décembre à, respectivement, 19h et 20h.
9€. 2 heures.**

Billetterie au 03 28 51 40 40 ou sur www.lebateaufeu.com

© Michel Cavatca



L'expérience Goya

Le Palais des Beaux-Arts de Lille plonge dans l'univers, la vie et l'œuvre du peintre espagnol Francisco de Goya. Avec plus de 80 œuvres originales - dont la moitié signée par l'artiste, le musée instaure une expérience immersive, esthétique mais aussi sensorielle. Les Vieilles et Les Jeunes de Goya, sa lignée du 19e siècle (Delacroix, Ensor) au 21e siècle (Salvador Dali, Cartier-Bresson)... à découvrir jusqu'au 14 février.

Réservation sur billetterie-pba.lille.fr

Fermé le mardi.

Info sur pba.lille.fr

Jean-Marie Daudel pour le PBA de Lille, 2021



LaM à l'art brut

Le Musée d'art moderne possède et conserve une riche collection de près de 300 œuvres de 47 artistes d'art brut. Un don extraordinaire reçu entre 2016 et 2017, des mains de Marcus Eager et Michel Nedjar, que le LaM s'apprête à dévoiler pour un an. L'ensemble vient d'être enrichi par une énième donation des deux collectionneurs, avec 20 œuvres de nouveaux artistes internationaux. A découvrir dès le 10 décembre.

Du mardi au dimanche de 10h à 18h.
www.musee-lam.fr

Thierry e@l@v@n@t@e



Onirique

Dans le coma, entre la vie et l'au-delà, Paco rencontre une jeune femme, son fils Uriel, une enfant à naître, la Mort mais aussi... un âne. Ce dernier le guidera et poussera le protagoniste à s'interroger : souhaite-t-il revenir à la vie ? Partir ? A quel prix ? Un voyage onirique à vivre début décembre, au Palace de Béthune, à travers La morsure de l'âne. Une pièce signée Nathalie Papin et mise en scène par Emilie Le Roux.

Au Palace, 138 Rue du 11 Novembre à Béthune
14h30 les 8 et 10 décembre.
18h30 les 8, 9 et 10 décembre.
Info et réservation sur www.comediedebethune.org

Robert M. Lee/Trust

Art déco céramique

L'artiste céramiste nantaise Hélène Morbu revient dans sa ville d'enfance, Saint-Quentin, pour y présenter Hyperborée. Une expo d'une trentaine de pièces et de deux installations en céramique, mêlant art contemporain et art déco. Longtemps fermées au public, les Nouvelles Galeries de Saint-Quentin - aujourd'hui baptisées Palais de l'Art Déco - accueilleront l'événement dès le 10 décembre.

Jusque mi-mars 2022. Du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Entrée libre.

14, rue de la Sellerie, 02100 Saint-Quentin.
03 23 67 05 00

Manuel Cohen



A toute vitesse

Après le succès de Concept-Car, le Château de Compiègne poursuit son exploration au sein de l'histoire de la locomotion avec Vitesse. Une expo d'une cinquantaine d'automobiles et hippomobiles, couplée à une centaine d'estampes, dessins, peintures, sculptures ou encore films. Tout autant d'œuvres d'artistes inspirés par la vitesse.

Du 10 décembre 2021 au 28 mars 2022. De 10h à 18h. Fermé le mardi.

7,50€. Gratuit : - 26 ans et 1er dimanche du mois pour tous.

chateaudecompiègne.fr

Robert M. Lee/Trust



Le goût d'ÉCO121

Comme tous les mois, Didier Nicolas pose son regard indépendant sur un établissement de la région. Ce mois-ci le Petit Boulevard, à Marcq-à-Barœul.



Renaissance réussie pour le Petit Boulevard

L'hôtel particulier, ancienne résidence de dirigeants industriels, est devenu depuis plusieurs décennies un restaurant. Rouvert en mai dernier sous la houlette d'Anthony Chevallier et Antoine Flahaut.

En retrait sur le grand boulevard, ce « Petit Boulevard » fut un hôtel particulier discret, construit il y a plus d'un siècle pour être la résidence de dirigeants industriels, avant de devenir, il y a plusieurs décennies un restaurant. Lequel a été repris et relancé en mai par Anthony Chevallier (et Antoine Flahaut), fondateur de la bien connue Part des anges, rue de la Monnaie à Lille. Une restauration ambitieuse et élégante du bâtiment en a fait un lieu prisé dès son ouverture, avec son entrée majestueuse, sa terrasse spacieuse donnant sur un jardin arboré autour d'un bassin. La salle à manger de 70 couverts, à plafond-poutres bas et moquette bleue marine, ornée de deux cheminées monumentales et d'une grande cave à vin vitrée, n'est pas en reste dans son atmosphère blanche à lumière indirecte très bien travaillée. Tout est bien pensé pour le plaisir des hôtes qui l'ont bien compris comme l'atteste le succès immédiat.

La carte a un versant bistrot : huîtres (Madedc, les

fameuses Gillardeau, reines absolues des huîtres après lesquelles il est difficile d'en apprécier une autre), caviar, planches (bellota, charcuterie, marine, fromage), os à moelle tartare de bœuf, ongle ou filet de bœuf frites ; et un versant gastronomique, composé de 5 entrées, 5 plats et 3 desserts, servis prestement. Le bœuf (rouge flamande), présenté en maki (tout simplement rouleau!), viande fine crue dans une feuille, curry vert et noisettes torréfiées, garnie capucine, est meilleur à manger déployée. Betterave-haddock-brebis et champignons-pommes de terre-jaune d'oeuf, constituent des entrées à la mode.

Quant aux plats, la pièce principale est bien traitée : le ris de veau est assez goût-

teux pour ne pas être emporté par le barbecue amusant et le glaçage au jus de céleri, la lotte est ferme, comme il se doit, dans son bouillon épicé garni de coques ; la pêche du jour autour du butternut réclamait plus d'indulgence. Faisons cette remarque qui ne vaut pas que pour cette excellente maison, mais pour toute cette tendance gastronomique : dans l'ensemble, le montage des assiettes qui cache la pièce principale avec des atours mode, pour essayer de surprendre et faire chanter l'énoncé du plat, n'est pas toujours convaincant.

Pour les desserts, le chocolat-girolles-sous-bois, est une bonne idée, mais les girolles s'affadissent très vite après cueillette (un champignon plus résistant garantirait mieux l'effet), les lait-miel-chocolat au lait et pomme-coing-crème se laissent manger sans détourner l'attention.

Le bon pain, au levain centenaire, provient de la maison Moulin à Nomain.

Avec l'excellence des lieux, l'atout indiscutable est celle des vins, jusque dans la description précise des vins au verre, remarquables par leur exceptionnelle personnalité (saint-Joseph et syrah-vissante de Louis Chèze, crozes-hermitage de Francois Villard), et dès les petits prix de la carte. Il faut dire qu'Anthony Chevallier est un œnologue de talent, exigeant, passé par de vrais grands comme Jean Bardet, Bernard Loiseau, Michel Bras, et sa maison, bien tenue, vaut le déplacement.

Le personnel y est d'un grand professionnalisme, distingué, décontracté et attentif, jusque dans l'accueil téléphonique pour la réservation. Le site Internet est bien fait ■ **Didier Nicolas**



LE PETIT BOULEVARD
Carte 42-64 €
Ouvert 9h-minuit lundi-samedi,
Fermé le dimanche
Le Petit Boulevard,
851 bis av de la république
Marcq-en-Barœul
Tél 03 20 98 43 83
(réservation)
www.lepetitboulevard.fr

BRIKX

SANTÉ ET PERFORMANCE
DU DIRIGEANT



**NOS CLIENTS SONT DIRIGEANTS D'ENTREPRISE.
NOUS OPTIMISONS LEUR SANTÉ
ET LEUR PERFORMANCE.**

Ils peuvent aller vite, fort et durablement, tout en préservant leur équilibre professionnel, familial et personnel.

Ils savent concilier l'urgence du court terme avec la puissance de leur vision. Chaque jour, ils peuvent décupler leurs propres forces et ressources, et améliorer leurs prises de décisions.

Brikx construit, en ce sens, des programmes sur-mesure d'accompagnement, afin d'optimiser leurs ressources mentales, physiques et sociales. Depuis 2005 et avec plus de 350 clients, l'excellence des formations Brikx n'a d'égal que la singularité de ses intervenants.



Start Innovation Business Awards CIC

**Un concours multirégional
pour récompenser les start-up
et entreprises innovantes.**



Construisons dans un monde qui bouge.